



Sur invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Emmanuel Macron en visite au Maroc

Ci-dessous un communiqué du Ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie :

"Le Ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie annonce que sur invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française, et son épouse, Madame Brigitte Macron, effectueront une visite d'Etat au Royaume du Maroc, du lundi 28 au mercredi 30 octobre 2024.

Cette visite reflète la profondeur des relations bilatérales, fondées sur un partenariat enraciné et solide, à la faveur de la volonté commune des deux Chefs d'Etat de raffermir les liens multidimensionnels unissant les deux pays".

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10343

Mardi 22 Octobre 2024

Emploi et pouvoir d'achat *Les parents pauvres du PLF 2025*

Comme réponse aux revendications
sociales, ce serait plutôt jouer avec le feu



Driss Lachguar invité du programme "Nokta ila Satr"

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, sera l'invité de l'émission « Nokta ila Satr » (Un point à la ligne).

Ce programme sera diffusé sur Al Oula ce mardi à partir de 22h30.

L'IRT, un leader inattendu Raja-ASFAR, un classique "show"



L'Initiative Royale pour l'Atlantique mise en avant au Québec



L'Initiative de SM le Roi Mohammed VI pour l'Atlantique a été mise en avant dans la ville canadienne de Drummondville au Québec (est).

Cette initiative ambitieuse vise à renforcer les liens entre les pays africains et ceux des Amériques et à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité partagée, a souligné, samedi, la directrice du Centre culturel marocain "Dar Al Maghrib", Houda Zemmouri, lors de la 5ème édition de la Journée culturelle marocaine à Drummondville.

De par sa position géographique stratégique, le Maroc est un acteur clé dans l'espace atlantique, a ajouté Mme Zemmouri lors de cette rencontre organisée sous le thème "Francophonie et espace atlantique: catalyseurs d'échanges entre le Maroc et le Canada".

Elle a relevé que des projets d'envergure, tels que le port de Dakhla et le gazoduc Nigeria-Maroc, illustrent la vo-

lonté du Royaume de s'affirmer comme un hub stratégique, facilitant les échanges économiques et culturels entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques.

Cette initiative ouvre des perspectives de partenariat particulièrement prometteuses avec le Canada, dans des domaines aussi variés que l'économie, la sécurité régionale, et le développement durable, a poursuivi la directrice de Dar Al-Maghrib.

"L'espace atlantique occupe une place particulière dans la stratégie du Maroc pour le développement de ses relations internationales", a-t-elle noté, relevant que "le savoir-faire canadien en matière d'innovation et de développement durable, couplé aux ambitions marocaines pour l'Afrique, est un levier puissant pour une coopération mutuellement bénéfique".

De son côté, le président de l'Association Coopération Amitié Maroc-Canada, Imad Saoudi, a mis l'accent sur le

rôle de la culture dans le rapprochement entre les communautés et le renforcement des liens humains, soulignant à cet égard l'importance de promouvoir et de préserver la richesse du patrimoine culturel marocain et d'encourager le dialogue interculturel.

Organisée par l'Association Coopération Amitié Maroc-Canada en partenariat avec Dar Al-Maghrib, la 5ème édition de la Journée culturelle marocaine à Drummondville a été marquée par une exposition de livres et de produits d'artisanat et un spectacle de musique traditionnelle.

Selon les organisateurs, cette rencontre se veut une plateforme de collaboration, d'échanges, et de partenariats, qui renforce les relations bilatérales. L'accent a été mis cette année sur la vitalité des échanges culturels et humains entre le Maroc et le Canada à travers le prisme de la francophonie et des liens atlantiques qui unissent les deux nations.

Dans le cadre de la dynamique internationale impulsée par SM le Roi

L'Estonie considère l'initiative marocaine d'autonomie comme "une bonne base sérieuse et crédible"

Dans le cadre de la dynamique internationale impulsée par SM le Roi Mohammed VI en soutien au plan d'autonomie et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, la République d'Estonie affirme que l'initiative marocaine d'autonomie est "une bonne base sérieuse et crédible" pour une solution définitive à ce différend régional.

"L'Estonie considère le plan d'autonomie, présenté en avril 2007 par le Maroc au Secrétaire général de l'ONU, comme une bonne base sérieuse et crédible pour une solution" définitive à la question du Sahara marocain, lit-on dans la déclaration conjointe publiée à l'issue de la rencontre, lundi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue estonien, Margus Tsahkna.

A cet égard, le chef de la diplomatie estonienne a réitéré le soutien de son pays au processus mené sous les auspices des Nations unies pour "une solution politique juste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable" à la question du Sahara marocain.

"Le Maroc et l'Estonie conviennent de l'exclusivité de l'ONU dans le processus politique et réaffirment leur soutien à la Résolution 2703 du Conseil de Sécurité des Nations unies, qui a noté le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis", souligne la déclaration conjointe.

De même, les deux pays ont tenu à réaffirmer l'importance des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats.

Cette nouvelle position de l'Estonie emboîte le pas à la grande majorité des pays européens et s'inscrit dans la dynamique de soutien international à l'initiative marocaine d'autonomie et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Organisation à Rabat d'une Conférence internationale sur l'IA et l'application de la Convention sur les armes chimiques

Le Royaume du Maroc, en partenariat avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), accueillera, du 22 au 24 octobre 2024 à Rabat, la toute première Conférence internationale de grande envergure consacrée au rôle de l'intelligence artificielle (IA) dans l'avancement de la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques (CWC), annonce le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Cet événement, qui sera co-présidé par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes

chimiques, Fernando Arias, réunira plus de 140 participants étrangers, dont des représentants de plus de 40 États parties à la Convention pour l'interdiction des armes chimiques, ainsi que des experts internationaux issus des domaines de la science, de l'industrie, de la société civile et du monde académique.

La Conférence offrira une plateforme d'échanges pour examiner les défis et les opportunités que présente l'IA dans le cadre du désarmement et de la sécurité chimiques.

Cette conférence illustre l'engagement du Royaume du Maroc à promouvoir la paix et la sécurité internationales à travers une utilisation responsable des technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle, dans des domaines

cruciaux comme la sécurité chimique et la non-prolifération.

Pendant trois jours, les participants auront l'occasion d'explorer des thèmes variés tels que les applications de l'IA dans la chimie, les défis liés à la gouvernance éthique de l'IA, et son rôle dans la lutte contre le terrorisme chimique.

Le Maroc s'est imposé comme un acteur majeur dans la gouvernance de l'IA au niveau international. Premier pays africain et arabe à mettre en œuvre la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA, le Royaume a également co-sponsorisé les premières résolutions de l'ONU sur l'IA et lancé, en partenariat avec les Etats-Unis, le "Groupe des amis de l'Intelligence artificielle pour le déve-

loppement durable".

Ce groupe vise à mobiliser les efforts pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), où l'IA, alliée à la chimie, pourrait jouer un rôle clé.

Créée en 1997 pour mettre en œuvre la Convention sur les armes chimiques, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques œuvre pour un monde exempt d'armes chimiques. Avec 193 Etats membres, l'OIAC a reçu le Prix Nobel de la paix en 2013 pour ses efforts exceptionnels en matière de désarmement. Aujourd'hui, l'OIAC continue de jouer un rôle central pour prévenir la réémergence des armes chimiques et promouvoir une utilisation pacifique de la chimie.

Emploi et pouvoir d'achat

Les parents pauvres du PLF 2025

Comme réponse aux revendications sociales, ce serait plutôt jouer avec le feu



«**R**évision du barème progressif de l'IR, réduction d'impôt pour charges familiales, exonération des indemnités de stage, amélioration de l'IR pour les revenus fonciers, réforme des retraites complémentaires... », telles sont les principales mesures fiscales proposées par la note de présentation du projet de loi de Finances 2025 (PLF 2025).

Prévisions

Ainsi en matière d'impôt sur le revenu (IR), ladite note propose le relèvement de la première tranche du barème relative au revenu net exonéré de 30.000 dirhams à 40.000 dirhams, ce qui va permettre d'exonérer tous les revenus salariaux inférieurs à 6.000 dirhams par mois ainsi que de réduire les taux d'imposition de 1 à 3% sur les autres tranches.

Concernant la réduction d'impôt pour charges familiales, le montant annuel passe de 360 à 500 dirhams par personne à charge, avec un plafond relevé à 3.000 dirhams. Idem pour les exonérations des indemnités de stage qui vont s'étendre à tous les stagiaires pour une période de 12 mois. Si le stagiaire est embauché en CDI, une exonération de 12 mois sur les salaires plafonnés à 10.000 dirhams est proposée.

S'agissant de l'amélioration de l'IR pour les revenus fonciers, les contribuables pourront opter pour un taux d'imposition libératoire de 20% au lieu du taux progressif. Il y aura également la création d'une nouvelle catégorie de revenus imposables. Cette catégorie inclura les revenus inexploités, les gains de jeux et autres revenus non catégorisés.

Quant à la réforme des retraites complémentaires, l'exonération des retraites complémentaires nécessitera un contrat d'au moins 8 ans, sauf en cas de décès ou d'invalidité.

En outre, ladite note prévoit une clarification sur l'imposition des profits fonciers lors d'expropriations en instaurant une retenue à la source proposée sur les indemnités d'expropriation. Elle prévoit également une exonération temporaire de la TVA sur l'importation de certains animaux vivants et produits agricoles en 2025 pour soutenir les prix alimentaires.

Parmi les mesures prévues, il faut s'attendre à une augmentation de la part de la TVA allouée aux collectivités territoriales. Cette part passera de 30 à 32%. Il y aura également l'inclusion des sociétés en participation et Groupement d'intérêt économique (GIE) dans le champ de l'impôt sur les sociétés (IS). Les sociétés en participation de plus de 5 associés et les GIE seront soumis à l'IS.

Pression

Pourtant, nombreux sont les observateurs qui constatent que le PLF 2025 ne contient aucune mesure concrète pour endiguer la flambée des prix à la consommation, alors que cette hausse continue à affecter les ménages, particulièrement les plus vulnérables, sans qu'aucune solution structurelle ne soit proposée. Pour eux, le gouvernement semble davantage focalisé sur la réduction du déficit budgétaire, qu'il souhaite ramener à environ 4,5% du PIB, plutôt que sur la protection du pouvoir d'achat des citoyens. « Cette réduction devrait s'opérer à travers une « meilleure gestion des dépenses publiques » et une « révision des subventions », des termes qui peuvent sembler prometteurs mais qui cachent une réalité bien différente,

nous a indiqué un économiste. Et de poursuivre : « En effet, lorsque le gouvernement parle de rationalisation des dépenses, il est peu probable que cela concerne une véritable optimisation des coûts dans les ministères ou les administrations publiques. Au contraire, les coupes budgétaires s'annoncent principalement dans les secteurs sociaux, ceux-là mêmes qui affectent directement la vie quotidienne des citoyens, comme la santé, l'éducation, et les aides sociales. Ces secteurs, déjà sous pression, risquent de subir de nouvelles restrictions, aggravant ainsi les inégalités sociales et économiques dans le pays ».

Austérité

Un autre économiste nous a expliqué qu'en adoptant cette approche, « le gouvernement montre clairement qu'il poursuit une politique conforme aux recommandations du Fonds monétaire international (FMI), dont les priorités sont souvent orientées vers la réduction du déficit et l'équilibre macroéconomique, plutôt que vers le bien-être social ». « Cette soumission aux préceptes du FMI se manifeste notamment par les mesures d'austérité, bien connues pour peser davantage sur les couches sociales les plus fragiles », explique-t-il. Et de préciser : « L'un des éléments phares de cette austérité réside dans la révision des subventions. Il est prévu que les subventions sur les matières premières, comme le gaz, le sucre et la farine, soient progressivement supprimées ou fortement réduites. Ces produits de base, essentiels pour les ménages à faibles revenus, verront leurs prix grimper encore davantage, rendant leur accès plus difficile. La suppression des subventions sur le gaz, par exemple,

aura des répercussions directes sur les dépenses énergétiques des familles, déjà confrontées à la hausse des coûts de l'électricité et des carburants. Le sucre et la farine, des ingrédients essentiels dans l'alimentation quotidienne, connaîtront probablement le même sort, entraînant une inflation des prix des produits alimentaires de base ».

Précarité

Selon toujours ce même interlocuteur, « ces décisions révèlent une vision économique où la réduction du déficit prend le pas sur les impératifs sociaux ». « Certes, la gestion des finances publiques est un enjeu crucial, mais elle ne doit pas se faire au détriment de la population, en particulier des plus démunis. Ce modèle de politique économique, axé sur des coupes dans les subventions et les dépenses sociales, ne fera qu'accentuer la précarité des populations déjà fragilisées par les crises économiques et sociales » indique-t-il.

Pour plusieurs experts, la stratégie gouvernementale, alignée sur les recommandations du FMI, pourrait certes améliorer les indicateurs macroéconomiques à court terme, mais à quel prix? Selon eux, « les réformes proposées, loin de répondre aux besoins urgents des citoyens, risquent de creuser encore plus le fossé entre les riches et les pauvres, accentuant les tensions sociales. Une véritable politique de relance économique devrait prendre en compte non seulement l'équilibre budgétaire, mais aussi la protection des classes moyennes et défavorisées, afin de construire une société plus équitable ».

Hassan Bentaleb
(Lire également page 11)

Sebbari Rachid : Selon les dernières données fournies par l'OMM, la période 2023-2027 sera la plus chaude jamais enregistrée sur terre

L'année 2023 a marqué un tournant climatique pour le Maroc, avec des records sans précédent de chaleur et de sécheresse. C'est ce qui ressort du rapport annuel sur l'Etat du Climat au Maroc pour l'année 2023, qui vient d'être publié par la Direction Générale de la Météorologie (DGM).

Dans cet entretien accordé à la MAP, le chef du Centre National du Climat à la DGM, Sebbari Rachid, apporte un éclairage sur les principales tendances climatiques observées en 2023 au Maroc, les événements météorologiques marquants de l'année, ainsi que les projections pour les années à venir et les moyens pour faire face aux défis climatiques.

L'année 2023 a été marquée par des records de température et de sécheresse au Maroc. Comment expliquer ces phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes ?

Sebbari Rachid : Oui, effectivement, l'année 2023 a été une année exceptionnelle d'un point de vue climatique. Non seulement au Maroc mais aussi au niveau mondial. C'est d'abord un constat que le rapport du climat publié par la DGM met en évidence.

Et je dois dire que ce que nous vivons aujourd'hui, c'est ce qui a été envisagé depuis une plusieurs années. C'est-à-dire les manifestations du réchauffement climatique, qui sont perceptibles par chacun d'entre nous. Ce sont ces événements extrêmes qui deviennent de plus en plus intenses et de plus en plus fréquents telles que les vagues de chaleur ou les sécheresses.

Mais globalement, ce qui est important pour les climatologues, c'est la température moyenne qui augmente de façon inéluctable à cause de l'augmentation des gaz à effet de serre et qui, à l'échelle mondiale, a frôlé, en 2023, les 1,5°C, au-dessus de la moyenne préindustrielle, qui est la limite symbolique de l'accord de Paris. A l'échelle nationale, elle est encore plus importante comme le montre les chiffres du rapport.

N'oublions pas que les projections climatiques prévoient une hausse des températures partout dans le monde et que la région méditerranéenne est un point chaud du changement climatique. Elle se réchauffe plus rapidement que le reste de la planète et les épisodes de sécheresse devraient s'intensifier et être de plus en plus fréquents. Le Maroc, d'ailleurs, a été identifié dans une récente publication scientifique comme l'un des cinq pays du monde qui seront les plus touchés par la sécheresse dans le futur à cause du changement climatique.

Le rapport sur l'état du climat fait état de plus d'une vingtaine de phénomènes météorologiques majeurs au Maroc en 2023. Pourriez-vous nous détailler les types d'événements les plus marquants ou

récurrents ?

Tout au long de l'année 2023, des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes et dangereux ont été suivis et recensés. On a eu, comme vous l'avez souligné, une vingtaine de phénomènes météorologiques majeurs au Maroc.

Les vagues de chaleur ont été particulièrement extrêmes. Nous avons eu une vague de chaleur exceptionnellement précoce au printemps qui a touché aussi le sud de l'Europe et dont l'occurrence aurait été quasi impossible sans le changement climatique d'après une étude scientifique parue en 2023. Nous avons aussi connu une vague de chaleur au mois d'août, avec des températures particulièrement très élevées, notamment un nouveau record de chaleur au niveau national : une température maximale de 50,4 °C relevée à Agadir le 11 août 2023.

Le Maroc a vécu, aussi, sa cinquième année consécutive de sécheresse exacerbée par les vagues de chaleur de l'été. Et l'année 2023 a été l'année la plus sèche depuis au moins les années 60, avec un déficit pluviométrique qui frôle les 50 % ayant impacté particulièrement le secteur des ressources en eau du pays et le taux de remplissage des barrages.

Avec le changement climatique et l'augmentation de la température au niveau global, nous nous attendions à des vagues de chaleur et des sécheresses de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses. Et c'est ce que nous sommes en train de constater et vivre déjà aujourd'hui.

Le rapport souligne l'urgence d'intensifier les efforts pour atténuer les effets du changement climatique et pour mieux s'adapter à ses impacts inévitables. Quelles actions concrètes la DGM recommande-t-elle à ce sujet ?

Il faut, tout d'abord, veiller à respecter les engagements pris par les pays dans le cadre de l'accord de Paris. En particulier réduire les émissions des GES de 50% à l'horizon 2030 par rapport à celle de 2019 et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 pour maintenir le réchauffement à 1,5

voire 2°C d'ici la fin du siècle.

Il faut aussi accélérer l'implémentation des stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour renforcer la résilience de la société en général à ce phénomène.

Et enfin, il faut continuer à suivre le changement climatique et ses impacts pour sensibiliser tous les acteurs et mettre en place un système d'alerte précoce aux événements météorologiques extrêmes efficace pour garantir la sécurité des populations.

Considérant que 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc et dans le monde, quelles sont vos projections pour les années à venir et comment le Maroc peut-il se préparer à cette nouvelle réalité climatique ?

Selon les dernières données et prévisions fournies par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), C'est une quasi-certitude que la période 2023-2027 sera la plus chaude jamais enregistrée sur terre. Sous l'effet combiné des GAS induits par les activités humaines et le phénomène météorologique El Niño.

Il y a une probabilité supérieure à 60% que la température moyenne annuelle à la surface du globe dépasse de 1,5 °C les niveaux préindustriels pendant au moins l'une de ces cinq années. Au niveau du Maroc, nous avons enregistré un record de température moyenne en 2022 qui a été battu en 2023, et il n'est pas exclu de battre de nouveaux records pendant les prochaines années à venir.

Le Maroc doit s'adapter à cette réalité climatique. Comme je l'ai déjà souligné, d'une part en renforçant la résilience de la société face aux différentes manifestations du changement climatique en particulier les sécheresses et les vagues de chaleurs, et d'autres part, en renforçant les systèmes d'alertes précoces aux phénomènes extrêmes dont l'intensité et la fréquence augmenteront avec le changement climatique.

Comment la DGM prévoit-elle d'améliorer ses services climatiques pour mieux soutenir la prise de décision dans les sec-

teurs vulnérables aux changements climatiques, notamment l'agriculture ?

La DGM a défini sa vision à l'horizon 2035 et a élaboré son Plan Stratégique 2024-2027, qui visent à la positionner en tant qu'acteur clé dans le domaine de la météorologie et du climat, et pour répondre aux enjeux émergents en particulier celui du défi du changement climatique et de la recrudescence des phénomènes extrêmes.

La DGM prévoit ainsi le renforcement des capacités d'observation et de prévision. Elle a un programme ambitieux pour renforcer son réseau d'observation en surface et en altitude et atteindre les objectifs du ministère, à savoir avoir au moins une station d'observation automatique par commune à l'horizon 2030.

La DGM vise aussi une participation efficace comme acteur incontournable à l'initiative « alerte précoce pour tous » : en améliorant les avertissements pour les événements météorologiques et climatiques extrêmes tels que les vagues de chaleur ou les fortes précipitations.

Il est également question de la fourniture d'informations climatiques meilleures et précises, telles que les projections climatiques à l'échelle locale, permettant aux acteurs nationaux l'élaboration de plans d'adaptation pour les secteurs vulnérables, notamment dans les régions où les changements climatiques auront les impacts les plus importants.

A titre d'exemple, et pour le secteur de l'agriculture, la DGM a amélioré récemment les outils de suivi de la campagne agricole grâce au système CGMS-Maroc et prévoit d'intégrer les prévisions saisonnières et intrasaisonnières dans ce système pour améliorer les avertissements climatiques impactant la campagne agricole.

Enfin, la DGM suit de près les progrès scientifiques dans le domaine du climat à travers sa participation aux activités des institutions internationales telle que l'OMM et le Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Propos recueillis par Mohamed Aswab (MAP)



Portrait



Prabowo Subianto

Un long parcours vers la présidence

L'ex-général Prabowo Subianto, au passé militaire controversé sous l'ère Suharto, est devenu dimanche à sa troisième tentative le huitième président de l'Indonésie, dans la continuité de son prédécesseur mais avec de plus grandes ambitions pour son pays.

Agé de 73 ans, le candidat malheureux à deux reprises aux présidentielles de 2014 et 2019 l'a emporté dès le premier tour le 14 février dernier face à deux autres candidats.

”

A 18 ans, j'ai fait un vœu: j'étais prêt à mourir pour le peuple et la nation. Je n'ai pas renoncé à ce vœu. Je suis prêt si Dieu m'appelle

L'ex-ministre de la Défense a prêté serment dimanche, succédant à Joko Widodo, surnommé "Jokowi", à la tête de la première économie d'Asie du Sud-Est, à l'issue d'une période de transition de huit mois.

"A 18 ans, j'ai fait un vœu: j'étais prêt à mourir pour le peuple et la nation. Je n'ai pas renoncé à ce vœu. Je suis prêt si Dieu m'appelle", avait-il déclaré lors d'un rassemblement électoral avant les élections, évoquant son engagement militaire.

S'appuyant sur une confortable fortune et le choix stratégique du jeune fils de Jokowi comme colistier, Prabowo Subianto a finalement accédé à la magistrature suprême après 15 ans passés à chercher à accéder au pouvoir. Dès 2009, il avait été candidat à la vice-présidence au côté de l'ex-présidente Megawati Sukarnoputri, finalement battue.

Mais son arrivée à la présidence ne manque pas d'inquiéter certains groupes de défense des droits humains qui rappellent son passé controversé et redoutent une possible remise en cause des avancées démocratiques.

En tant que chef des forces spéciales, il a été accusé par des ONG d'avoir ordonné l'enlèvement de militants prodémocratie dans les années 1990, à la fin du régime de Suharto (1967-1998), dont une dizaine n'a jamais réapparu.

Mais grâce notamment à une large campagne sur les réseaux sociaux, l'homme a adouci son image auprès des jeunes Indonésiens, la moitié des électeurs, qui ignorent souvent les accusations portées contre lui et apprécient sa promesse de poursuivre la politique du très populaire Jokowi, selon les analystes.

"Nous nous battons pour apporter la prospérité à tous les Indonésiens. Nous poursuivons ce qui a déjà été construit par les présidents précédents", a déclaré Prabowo dans son dernier discours de campagne.

Né en 1951 au sein d'une famille aisée, Prabowo Subianto est le fils de Sumitro Djojohadikusumo, plusieurs fois ministre à la fois sous Sukarno, le père de l'indépendance, dans les années 1950, puis sous son successeur Suharto.

Alors que son père, impliqué dans un mouvement sé-

paratiste, avait choisi l'exil, Prabowo Subianto a vécu enfant à l'étranger, à Singapour, en Suisse, ainsi qu'en Angleterre. A son retour en Indonésie, il a embrassé la carrière militaire en 1970.

Marié en 1983 à Siti Hediati Hariyadi, l'une des filles de Suharto, il a ensuite divorcé. Leur fils, Didit Hedi-prasetyo, créateur de mode, partage son temps entre Paris et Jakarta.

Entre 1997 et 1998, lorsque des enlèvements de militants ont eu lieu, Prabowo dirigeait la force militaire d'élite connue sous le nom de Kopassus, utilisée par Jakarta pour des opérations spéciales visant à apaiser les troubles internes.

Plus d'une dizaine de militants sont toujours portés disparus ou présumés morts et des témoins accusent également l'unité militaire de Prabowo d'avoir commis des atrocités au Timor oriental occupé alors par l'Indonésie.

L'ex-général a toujours rejeté ces accusations et n'a jamais été inculpé.

Démis de ses fonctions militaires en 1998, il s'était exilé en Jordanie avant de revenir plusieurs années plus tard pour se lancer dans les

”

Agé de 73 ans, le candidat malheureux à deux reprises aux présidentielles de 2014 et 2019 l'a emporté dès le premier tour le 14 février dernier face à deux autres candidats

affaires, dans la pâte à papier, l'huile de palme ou encore l'énergie.

Longtemps privé de visa par les Etats-Unis et par l'Australie pour des allégations de violation des droits humains, il a connu un retour en grâce en tant que ministre de la Défense et a effectué de nombreuses visites à l'étranger dans l'exercice de ces fonctions, y compris à Washington et Canberra.



Sous les bombes israéliennes

La banlieue sud de Beyrouth en ruines



Avant, de jour comme de nuit, des enfants jouaient dans la rue, des hommes et des femmes allaient dans les boutiques et les cafés. Aujourd'hui, seuls des jeunes à motos circulent encore sur des chaussées défoncées dans l'immense banlieue sud de Beyrouth.

Malgré l'odeur pestilentielle qui s'élève des ruines au coin des rues, ils surveillent badauds et voitures, s'assurant qu'il ne s'agit que d'habitants venus vérifier l'état de leur appartement ou récupérer quelques affaires.

La méfiance règne. Les bombardements israéliens qui ont commencé le 23 septembre se sont transformés en guerre ouverte avec le Hezbollah. Le tout-puissant chef du mouvement islamiste chiite, Hassan Nasrallah, y a été tué quatre jours plus tard dans des bombardements d'une violence inouïe, réduisant plusieurs immeubles à l'état de ruines.

Mohammed, 32 ans, dont 25 passés dans la banlieue sud, est revenu chercher des habits. Il ne pouvait pas s'en racheter, les prix ayant flambé avec la crise économique qui paralyse le pays depuis 2019.

"Des jeunes m'ont dit de ne pas trop tarder parce que des drones tournent en permanence et peuvent frapper à tout instant", raconte-t-il à l'AFP, refusant de donner son nom de famille.

Désormais installé chez des proches à Beyrouth, il tenait, malgré le danger, à revenir dans l'appartement qu'il a fui le 27 septembre, jour où Nasrallah a été tué.

"On est sorti sans même enfileur de chaussures et on s'est dit qu'on ne reverrait jamais notre maison", dit-il, ajoutant que ses voisins ont fait de même.

Son immeuble est encore debout. Mais depuis fin septembre, "environ 320 bâtiments ont été détruits à Beyrouth et dans ses banlieues", rapporte à l'AFP Mona Fawaz, urbaniste au Beirut urban lab, qui

recense depuis des décennies les destructions et se concentre désormais sur celles du sud du Liban et de la bande de Gaza (territoire palestinien).

C'est déjà plus que lors de la précédente guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006, qui avait duré 33 jours: sur une zone d'une vingtaine de kilomètres carrés, "1.332 immeubles avaient été gravement endommagés et 281 réduits à des cratères, forçant 100.000 personnes à se déplacer", dit-elle.

Ici et là, des pans d'asphalte décollés gisent, des canalisations souterraines ont fini de déverser eaux potable ou usées. Des installations pour les échanges téléphoniques et en ligne ont volé en éclats, comme les générateurs qui palliaient au réseau électrique défaillant.

Plus qu'en 2006, l'aviation israélienne "vise délibérément ce qui permet à la vie de continuer", des installations qui "ne sont pas des infrastructures du Hezbollah" et ce, "sur un périmètre plus important", assure Mme Fawaz.

Si le quartier de Haret Hreik avait subi le gros des dégâts en 2006, le Vieux Bourj el-Barajneh, laissé intact à cette époque, est désormais sous le feu des bombes.

Aujourd'hui, la plupart des familles -- de 600.000 à 800.000 personnes selon les sources -- sont disséminées à Beyrouth ou dans d'autres régions du Liban, à l'exception de l'est et du sud pilonné par Israël.

Très majoritairement chiites, les familles survivent dans des écoles transformées en refuge, des appartements loués ou, pour certaines, la rue.

À Beyrouth, où ces déplacés sont arrivés, comme durant la guerre civile (1975-1990), les partis rivaux du Hezbollah ont ressorti hommes et drapeaux pour marquer leurs territoires.

Hassan, 37 ans, a grandi à Mreijeh, dans la banlieue sud, où l'aviation a mené des frappes pour viser Hachem Safieddine,

présenté pour succéder à Hassan Nasrallah.

Il se rappelle "les amitiés, les jeux d'enfants, l'odeur du pain du matin, les voisins qui s'interpellent, les festivités du ramadan".

Mais aujourd'hui, dit-il, le supermarché qui servait de point de repère pour indiquer le chemin de sa maison est à terre. Il

se demande ce que sont devenus les cybercafés et autres terrains de foot de son adolescence. On lui a raconté que la boutique d'un disquaire qu'il fréquentait avait disparu.

Maintenant, dit-il à l'AFP, "on a peur de revenir après la guerre et de découvrir combien de nos amis sont morts, comme en 2006".

L'Iran rejette les accusations d'ingérence du Liban

L'Iran a rejeté lundi les accusations du Premier ministre libanais, Najib Mikati, selon lesquelles la République islamique s'ingérerait dans les affaires intérieures du Liban, après des propos attribués au président du Parlement iranien.

"L'Iran n'a jamais eu l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures du Liban et n'a jamais agi de la sorte", a affirmé le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, lors de son point de presse hebdomadaire.

"Nous discutons avec tout pays proposant une initiative pour mettre fin aux crimes et à l'agression contre le Liban, ainsi qu'au génocide à Gaza", a-t-il ajouté, évoquant un "malentendu" concernant les propos attribués au président du Parlement iranien, Mohammad-Bagher Ghali-baf.

Ce dernier avait affirmé dans un article publié jeudi par Le Figaro que Téhéran était prêt à négocier avec Paris un cessez-le-feu au Liban.

Après un an d'échanges de tirs frontaliers, Israël et le Hezbollah libanais pro-iranien sont désormais en guerre ouverte au Liban, où l'armée israélienne a lancé fin septembre une offensive au sol dans le sud.

"Pour atteindre cet objectif du cessez-le-feu, le président du Parlement nous déclare que l'Iran serait prêt à négocier concrètement les mesures d'application de la résolution 1701 avec la France, qui agirait en pays médiateur entre le Hezbollah et Israël", affirme l'article du quotidien français.

La résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a acté la fin de la précédente guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006, stipule que seuls les Casques bleus et l'armée libanaise doivent être déployés dans le sud du Liban frontalier d'Israël.

"Nous sommes surpris par cette position, qui constitue une ingérence flagrante dans les affaires libanaises, et une tentative d'établir une tutelle que nous rejetons sur le Liban", avait réagi M. Mikati.

C'est la première fois que le Premier ministre libanais, qui entretient de bonnes relations avec le puissant Hezbollah pro-iranien représenté au sein de son gouvernement, adopte une telle position.

L'Iran a récemment intensifié ses efforts diplomatiques avec une série de visites de son ministre des Affaires étrangères dans la région pour promouvoir un cessez-le-feu au Liban et à Gaza.

"Nous nous réjouissons que tous les pays de la région, tout comme nous, aient atteint ce niveau de maturité où la protection de la paix dans la région est un devoir commun", a déclaré M. Baghaei à propos de ces visites.

En pied de nez à l'Occident, Poutine attend plus de 20 dirigeants étrangers en Russie



Le président russe Vladimir Poutine attend à partir de mardi une vingtaine de dirigeants étrangers alliés ou partenaires pour un sommet des BRICS devant démontrer l'échec de la politique d'isolement des Occidentaux depuis l'assaut contre l'Ukraine.

Le sommet des BRICS, bloc des pays émergents, se tient jusqu'à jeudi à Kazan sur les rives de la Volga, avec le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, mais sans le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva.

Ce dernier a annulé dimanche son déplacement au sommet auquel il assistera en visioconférence pour des raisons médicales, ses médecins lui ayant déconseillé le voyage après un accident domestique, a informé la présidence brésilienne.

Le Kremlin se flatte d'organiser "l'événement diplomatique le plus important jamais organisé en Russie".

Il intervient alors que Moscou gagne mili-

tairement du terrain en Ukraine et a forgé des alliances étroites avec les plus grands adversaires des Etats-Unis: la Chine, l'Iran et la Corée du Nord.

Le Kremlin est aussi parvenu à entretenir ses partenariats avec des pays qui restent liés aux Occidentaux.

Les présidents chinois, Xi Jinping, et iranien, Massoud Pezeshkian, sont attendus. Moscou table aussi sur la présence de l'indien Narendra Modi et du turc Recep Tayyip Erdogan.

Du fait de la présence du M. Pezeshkian, en pleine escalade avec Israël, les participants au sommet devraient discuter de la guerre à Gaza et au sud-Liban. Mais sur ces dossiers, la Russie semble vouloir garder des distances, se bornant jusqu'ici à appeler les parties à la retenue.

Ce sommet des BRICS (acronyme de Brésil, Russie, Inde, Afrique du Sud et Chine) "vise à montrer que la Russie est non seulement loin

d'être isolée, mais qu'elle a des partenaires et des alliés", assure à l'AFP l'analyste politique Konstantin Kalatchev, basé à Moscou.

Visé par un mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale en mars 2023 en raison de la déportation d'enfants ukrainiens, dont Kiev accuse Moscou, Vladimir Poutine avait dû renoncer à se rendre au précédent sommet du bloc en Afrique du Sud.

Pour cette réunion à domicile, le Kremlin juge "crucial" de démontrer qu'"il y a une alternative aux pressions occidentales (...) et que le monde multipolaire est une réalité", selon M. Kalatchev.

Moscou présente son assaut contre l'Ukraine non pas comme une guerre de conquête, malgré ses nouvelles annexions revendiquées de régions ukrainiennes après celle de la Crimée en 2014, mais comme un conflit provoqué par l'hégémonie américaine.

"La Russie (...) cherche des relations qui se basent sur le droit international et non pas sur

des règles établies par des pays en particulier, notamment les Etats-Unis", a dit le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, revendiquant le soutien de "la majorité écrasante des pays" du monde.

Réunissant "le Sud global et l'Orient" pour faire contrepoids, d'après Moscou, aux Occidentaux, les BRICS doivent "construire brique par brique un pont vers un ordre mondial plus juste", a jugé le conseiller diplomatique du Kremlin, Iouri Ouchakov.

Pour les Occidentaux, la Russie est au contraire dans une logique de domination de ses voisins, et cherche à imposer une loi du plus fort à l'échelle internationale.

En présentant son "plan pour la victoire", le président ukrainien Volodymyr Zelensky a d'ailleurs souligné qu'un succès de la Russie risquerait de faire des émules.

"Si Poutine atteint ses objectifs insensés - géopolitiques, militaires, idéologiques et économiques -, d'autres agresseurs potentiels auront le sentiment que les guerres d'agression pourraient leur être bénéfiques", a-t-il fait valoir.

Comptant quatre membres (Brésil, Chine, Inde et Russie) à sa création en 2009, le bloc des BRICS a intégré l'Afrique du Sud en 2010 et été rejoint cette année par quatre pays (Ethiopie, Iran, Egypte et Emirats arabes unis).

La Turquie, un membre de l'Otan qui entretient une relation complexe à la fois avec Moscou et l'Occident, a annoncé début septembre vouloir rejoindre le bloc.

Selon M. Ouchakov, tous les pays membres des BRICS devaient être représentés à Kazan par leurs dirigeants, sauf l'Arabie saoudite qui enverra son chef de la diplomatie. Mais le président brésilien ne sera donc pas là non plus.

L'absence du prince héritier Mohammed ben Salmane, dirigeant de facto de l'Arabie saoudite, qui est allé cette semaine à Bruxelles, a alimenté des spéculations sur d'éventuels désaccords entre les deux poids lourds énergétiques mondiaux.

"Il est clair que le Kremlin aurait aimé voir le prince héritier", estime M. Kalatchev, avant d'ajouter qu'au fond, "tout va plutôt bien pour le Kremlin".

Le roi Charles III interpellé à Canberra sur la colonisation

Le roi Charles III a été interpellé lundi par une élue australienne sur l'héritage de la colonisation britannique dans le pays, après avoir appelé à la mobilisation contre le changement climatique devant le Parlement dans la capitale Canberra.

Charles, qui a annoncé il y a huit mois être traité pour un cancer, effectue une visite de neuf jours en Australie, pays dont il est chef d'Etat, et à Samoa, sa plus longue tournée à l'étranger depuis son couronnement en mai 2023.

A l'issue d'un discours prononcé au Parlement australien, la sénatrice aborigène Lidia Thorpe a interpellé le monarque en criant des slogans anticoloniaux.

"Rendez-nous nos terres, rendez-nous ce que vous nous avez volé!", a lancé la parlementaire dans une diatribe d'environ une minute.

La sénatrice indépendante, revêtue d'une cape en fourrure, a dénoncé ce qu'elle a qualifié de génocide des indigènes australiens à l'époque de la colonisation européenne de l'Australie.

L'Australie a été une colonie britannique pen-

dant plus d'un siècle, au cours duquel des milliers d'Australiens aborigènes ont été tués et des communautés entières déplacées.

Le pays a acquis une indépendance de fait en 1901, mais n'est jamais devenu une république à part entière. Le roi Charles reste chef de l'Etat.

Le roi âgé de 75 ans avait auparavant appelé l'Australie, pays étroitement dépendant des industries minières, à faire preuve de leadership sur la lutte contre le changement climatique.

"Il est dans notre intérêt à tous d'être de bons gestionnaires du monde", a-t-il déclaré dans son premier discours devant le parlement australien en tant que chef d'Etat.

"L'ampleur et la férocité" des catastrophes naturelles s'accroissent en Australie, a souligné Charles, ce qu'il a décrit comme un "signe indubitable du changement climatique".

"C'est pourquoi le rôle moteur à l'international de l'Australie dans les initiatives mondiales visant à protéger notre climat et notre biodiversité est d'une importance capitale", a-t-il insisté.

Charles est connu depuis longtemps pour sa

fièvre écologique, qui confine parfois à l'excentricité.

Il a notamment transformé une Aston Martin DB6 pour qu'elle puisse fonctionner grâce à l'éthanol, fabriqué à partir de restes de fromage et de vin blanc, et a avoué un jour qu'il parlait aux plantes pour les aider à pousser.

Le souverain avait déposé en début de journée une gerbe à l'imposant Mémorial australien de la guerre dédié aux victimes australiennes des deux guerres mondiales et d'autres conflits.

Charles doit aussi visiter un laboratoire de l'agence scientifique publique australienne dédié à l'étude des feux de brousse qui ravagent régulièrement des régions entières du pays.

Plus tard, il doit aller admirer les fleurs endémiques au jardin botanique national d'Australie et discutera de l'impact du réchauffement de la planète sur de nombreuses espèces uniques du pays.

Chloe Pailthorpe et ses enfants se sont rendus à Canberra depuis une petite ville rurale des environs, espérant apercevoir le monarque. "J'écris aux membres de la famille royale depuis que j'ai une

dizaine d'années", explique-t-elle à l'AFP.

"Mes enfants ont écrit aux membres de la famille royale. Nous adorons ce qu'ils font".

Mais plusieurs Premiers ministres d'Etats australiens étaient absents à la réception organisée en l'honneur du roi au Parlement, ce qui suggère que le souverain britannique n'a plus l'influence qu'il avait autrefois.

Les Australiens, bien que plutôt favorables à la monarchie, sont loin d'être aussi enthousiastes vis à vis de la couronne britannique qu'en 2011, lorsque des milliers de personnes avaient afflué pour voir la mère de Charles, la reine Elisabeth II.

Les membres de la famille royale britannique ont par le passé effectué des séjours de plusieurs semaines en Australie afin d'encourager le soutien à la monarchie, avec force défilés dans des rues bondées de sujets agitant des drapeaux.

Mais cette fois-ci, au vu de la santé fragile du roi, le programme a été réduit. Peu d'événements rassemblant des foules ont été prévus, à l'exception d'un barbecue géant à Sydney et d'un événement à l'opéra de la ville.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

TOUCHE	AUTEUR ANONYME	BOUCLIER AIGRE	LIBERTÉIRE BENËT	DE BAS EN HAUT: DÉFAUT	A REMPLACÉ L'URSS	CRACK EN OUTRE	TAPIN
					BÈTA		
					SIGNE		
ALLÈGR-ESSE						VIEILLE CITÉ	
SADIQUE	LITURGIE ARTICLE INDEFINI				GRECQUE		POINT
				PAR			NICKEL
EN VENTE		CRACK		SACRO-SAINT		POINT DU JOUR	ARTICLE INDEFINI
SODIUM	ACCORDE MOULURE						
		TRANCHE FORME D'ÊTRE					ARTICLE
C'EST MOI		EN ÉBULLITION			FILE	CUBE	
RÂPÉ HABITU-DES			LISIÈRE LIQUIDE				PRONOM PERSONNEL
	EN PENTE	TRUCIDA LA FIN DES MARICOTS			BERGE	NOTE	QUARTIER D'ALEP
TÊTE DE MULE				PASSAGE À TABAC			
OFFICIER DE MARINE							RÈGLE PLATE

Solution mots flechés d'hier

BELLE POPULAIRE	ANNÉE	ÉLITE	SYMBOLI-QUE	UN POU-VOIR	NOÏ	NOÏSE	O	OPUS	O	CÉANS	POUR
B	A	S	T	O	S	CARTE	D	E	P	I	T
L'ÉTAT	V	A	L	O	U	S	E	C	I		
BY	A	O	QUITTE	ANAL	D	C	COU	T	R	I	E
CADUC	N	U	L	A	S	E	T	R	E	D	
A	T	L	A	S	N	I	D	E			
C'EST	I	M	M	E	U	B	L	E			
F	O	U	S	I	S	U	C	R	È		
U	S	E	L	E	T	O	X				
O	R	E	X	I	L	E	U	T			
E	R	C	O	C	E	L	A				
U	S	A	E	G	E	E	S				
R	U	S	E	O	U	T	R	E			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benachba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaf

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Hattab
Mariama Farki
ElBardoussi Elmarzi

Révision
Abdelmoumen Warach

Secrétaire
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Laarakki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyouane)
Abdelhak Khlafad (Tassouira)

Collaborateurs
Chouab Sebroun
Khalil Benmouza

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2965 - Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
liberation.ma

Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssef
Loubna Baghdad
Latifa Mourab
Rkia Ait Dabman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca**
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAF9326
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

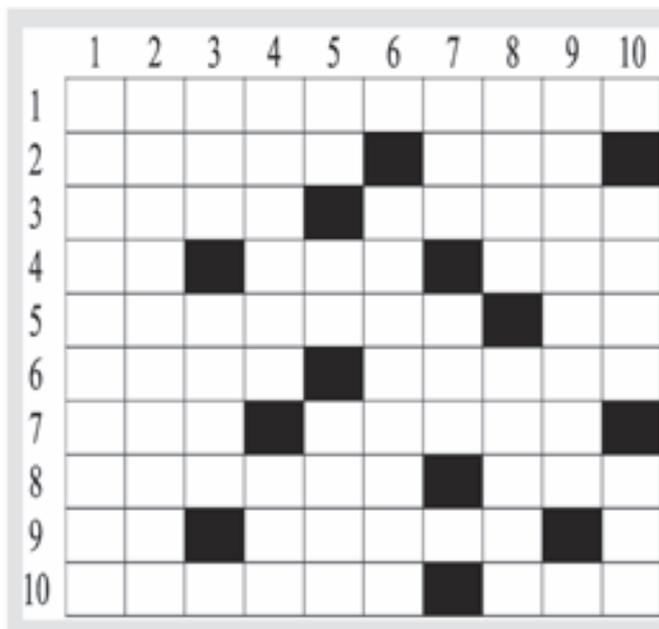
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- De haute mer
- Silhouette - Existence
- Elle changea le monde - Fille d'huître
- Décodé - Via - Mie, dans un sens
- Fait un appareil - Quotient de bon sens
- Mec - Clarté
- Bouclier - Fiction
- Facteur sanguin - Élina
- Il est - Œuvre de Camus (La ...)
- Entre deux étapes - Jus

VERTICALEMENT

- Métier du temps
- Epris
- Roi vil et cruel - Echassier
- Où y passe après vie - Amie des bêtes
- L'Union - Période - Combustible
- S'abandonne à la paresse (Se ...)
- Petit if - Préfixe
- Etat d'Europe - Choisis
- Restes vénérés
- Cheikh - Bout de cercle

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

3	5							
		8		2	7	6		1
	2		6	4				9
5	3	9	7			8	1	
	7	2			8	9	3	6
2				5	4		6	
6	4	9	7		5			
							9	8

Moyen

			3	1	5			
					9			6
	8	3	6	2		7		
5	7							8
		4		9		3		
6							2	1
	8		3	2	5	7		
2		9						
		8	5	1				

Difficile

2			3	4				
	9		2					5
		6			2	9		
	1	7				8		
4		5	8					2
	8		1	5				
	6	7		5				
9			8	1				
	4	6						3

Expert

1								9
	7			8		3		4
		6		3				
		1		4	7			
6			9					5
			3	2		7		
				1	5			
9	8	5						3
	2							1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	6	3	5	4	7	8	9	2
5	4	2	1	9	8	3	7	6
8	7	9	2	6	3	1	5	4
2	8	7	3	5	9	4	6	1
4	9	6	8	7	1	2	3	5
3	1	5	4	2	6	7	8	9
6	3	1	9	8	4	5	2	7
7	2	4	6	3	5	9	1	8
9	5	8	7	1	2	6	4	3

Moyen

3	6	8	5	4	9	7	1	2
2	9	4	6	7	1	3	8	5
7	5	1	3	2	8	4	6	9
8	4	7	2	6	5	9	3	1
5	1	6	9	3	7	2	4	8
9	3	2	8	1	4	5	7	6
4	2	9	7	8	6	1	5	3
1	8	5	4	9	3	6	2	7
6	7	3	1	5	2	8	9	4

Difficile

9	1	6	5	3	4	7	8	2
2	8	5	9	1	7	6	3	4
7	3	4	6	2	8	5	1	9
4	9	2	3	7	1	8	5	6
3	6	1	4	8	5	2	9	7
8	5	7	2	6	9	3	4	1
5	4	8	7	9	2	1	6	3
1	7	3	8	4	6	9	2	5
6	2	9	1	5	3	4	7	8

Expert

8	2	6	1	9	7	5	4	3
9	4	7	3	2	5	1	8	6
3	5	1	8	4	6	7	9	2
4	1	5	6	3	2	8	7	9
2	9	3	7	8	4	6	1	5
6	7	8	5	1	9	3	2	4
1	6	9	2	7	3	4	5	8
7	3	4	9	5	8	2	6	1
5	8	2	4	6	1	9	3	7

Persistance d'une hausse des prix des produits alimentaires

Selon les dernières données publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP), la hausse des prix s'est accélérée légèrement à fin septembre 2024 en glissement annuel.

En effet, « comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,8% au cours du mois de septembre 2024 », a indiqué l'institution publique.

Dans sa note d'information relative à l'IPC de septembre 2024, le Haut-commissariat explique cette hausse par la hausse de l'indice des produits alimentaires et de celui des produits non alimentaires qui ont respectivement progressé de 0,6% et de 1,0% au mois dernier.

Pour les produits non alimentaires, la même source révèle que les variations vont d'une baisse de 2,4% pour le «Transport» à une hausse de 3,6% pour les «Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles».

Toujours selon les données du Haut-commissariat, en comparaison au mois d'août 2024, l'indice des prix à la consommation a connu une stagnation au titre du mois de septembre 2024; tandis que l'indicateur d'inflation sous-jacente a augmenté de 0,3% sur un mois.

L'évolution des prix est le résultat de la baisse de 0,1% de l'indice des produits alimentaires et de la hausse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires, a expliqué l'institution dans sa note.

A titre de comparaison, la hausse de l'IPC (0,8%) enregistrée en août 2024, avait été attribuée à la hausse de 1,8% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires.

D'après le Haut-commissariat, les baisses des prix des



produits alimentaires observées entre août et septembre 2024 ont concerné principalement les «Poissons et fruits de mer» avec 6,1%, les «Fruits» (2,2%) et les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes» (0,3%).

Il ressort, en revanche, que les prix ont augmenté de 2,7% pour les «Légumes», de 0,4% pour les «Viandes» et le

«Café, thé et cacao» et de 0,3% pour les «Huiles et graisses».

En ce qui concerne les produits non alimentaires, l'analyse des données recueillies fait état d'une baisse qui a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 3,2%.

A titre de rappel, les hausses des produits alimentaires observées entre juillet et août 2024 avaient concerné principalement les «Viandes» (6,8%), le «Lait, fromage et œufs» (3,5%), les «Poissons et fruits de mer» (2,8%), les «Légumes» (2,4%), le «Café, thé et cacao» (0,3%) et les «Huiles et graisses» (0,1%).

En revanche, les prix avaient diminué de 4,0% pour les «Fruits». Pour les produits non alimentaires, la baisse avait concerné principalement les prix des «Carburants» avec 1,8%.

Il est important de noter qu'au cours du mois de septembre, les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Guelmim (0,6%), à Dakhla (0,5%), à Set-

tat (0,4%), à Kénitra, Rabat, Laâyoune, Safi, Beni-Mellal et Errachidia (0,3%) et à Casablanca (0,2%); tandis que les baisses ont été enregistrées à Al-hoceima (2,7%), à Agadir (0,7%), à Tétouan et Tanger (0,2%) et à Fès et Oujda (0,1%).

Un mois plus tôt, elles avaient été enregistrées à Al-hoceima (2,8%), à Safi (1,5%), à Errachidia (1,2%), à Agadir, Dakhla, Serrat et Beni-Mellal (1,1%), à Oujda (1,0%), à Fès et Tétouan (0,9%), à Kénitra (0,8%), à Meknès (0,7%), à Casablanca, Marrakech et Rabat (0,6%), à Guelmim (0,5%) et à Tanger et Laâyoune (0,4%).

Ainsi, l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois de septembre 2024 une hausse de 0,3% par rapport au mois d'août 2024 et de 2,4% par rapport au mois de septembre 2023.

Comme l'a fait remarquer le Conseil de Bank Al-Maghrib au terme de sa troisième réunion trimestrielle de l'année 2024, tenue en sep-

tembre dernier, l'inflation évolue à des niveaux modérés depuis le début de l'année.

Pour la Banque centrale, cela reflète essentiellement la baisse des prix des produits alimentaires à prix volatils et le ralentissement de sa composante sous-jacente qui, après s'être établie à 5,6% en 2023, oscille autour de 2% et resterait, selon ses projections, proche de ce taux au cours des huit prochains trimestres.

A titre de rappel, selon les projections de BAM, l'inflation globale devrait décélérer de 6,1% en 2023 à 1,3% cette année avant de s'accélérer à 2,5% en 2025.

Comme cela a été relevé dans un communiqué, l'institution affirme tenir « compte notamment des changements annoncés concernant les subventions des prix des produits de base, et sous l'hypothèse d'une variation limitée à moyen terme des prix des produits alimentaires à prix volatils ».

Alain Bouithy

L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,3% sur un mois et de 2,4% sur une année

PLF 2025 : Principales mesures fiscales proposées

Voici les principales mesures fiscales proposées par le projet de loi de Finances de l'année prochaine (PLF 2025), citées dans la note de présentation de ce projet :

I. Mesures spécifiques à l'impôt sur le revenu (IR) :

1. Réaménagement du barème progressif de l'IR :

- Relèvement de la 1ère tranche du barème relative au revenu net exonéré de 30.000 DH à 40.000 DH, ce qui va permettre d'exonérer tous les revenus salariaux inférieurs à 6.000 DH/mois

- Révision des autres tranches du barème pour les élargir et réduire leur taux d'imposition, se traduisant par une diminution de ces taux allant à 50%.

- Réduction du taux marginal du barème précité de 38% à 37%.

2. Augmentation du montant annuel de la réduction de l'IR au titre des charges de famille de 360 DH à 500 DH par personne à charge.

3. Révision des conditions d'exonération de l'indemnité de stage.

4. Amélioration du régime d'IR au titre des revenus fonciers.

5. Création d'une nouvelle catégorie de revenus imposables en matière d'IR concernant :

- Les revenus évalués dans le cadre de la procédure de l'examen de l'ensemble de la situation fiscale des personnes physiques dont la source n'a pas été justifiée.

- Les gains de jeux de hasard en argent ou en nature,



quelle que soit leur forme.

- Les revenus et gains divers provenant des opérations lucratives qui ne se rattachent pas à une autre catégorie de revenus.

6. Révision du traitement fiscal des rachats de retraites complémentaires dont les cotisations n'ont pas été déduites.

7. Clarification du principe d'imposition des profits fonciers réalisés dans le cadre de la procédure d'expropriation par voie de fait.

II. Mesures spécifiques à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

1. Exonération temporaire de la TVA sur les opérations d'imposition de certains animaux vivants et produits agricoles.

2. Augmentation de la part minimale du produit de la TVA affecté aux budgets des collectivités territoriales de 30% à 32%.

III. Mesures spécifiques aux droits d'enregistrement :

1. Clarification du traitement fiscal applicable aux baux dont la durée est supérieure à 10 ans.

2. Institution d'une sanction applicable aux professionnels chargés d'accomplir la formalité de l'enregistrement par voie électronique.

3. Institution de l'obligation pour les notaires de transmettre les actes portant une signature électronique.

4. Interdiction pour les conservateurs de la propriété foncière de recevoir les actes non accompagnés d'une attestation d'enregistrement délivrée par l'administration fiscale.

5. Consécration de l'exonération des droits d'enregistrement des opérations de cession à titre gratuit des biens immobiliers, au profit des familles de Chouhadas, des militaires mutilés

lors des opérations et des militaires rapatriés et ralliés.

IV. Mesures communes :

1. Institution d'un régime d'incitation fiscale en faveur des représentations de la FIFA au Maroc.

2. Insertion dans le champ d'application de l'impôt sur les sociétés (IS) des sociétés en participation (SEP) comprenant plus de cinq associés ou au moins une personne morale.

3. Clarification des effets juridiques de la notification électronique.

4. Encadrement de la procédure d'accord à l'amiable entre l'administration et le contribuable au cours des procédures fiscales.

V. Codification des taxes parafiscales :

- Intégration de la taxe spéciale sur le ciment au niveau du Code général des impôts (CGI).

PLF 2025 : Les besoins résiduels de financement à 63,51 MMDH

Les besoins résiduels de financement du projet de loi de Finances (PLF) de 2025 s'établissent à 63,51 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 0,36% comparativement à l'année précédente, ressort-il de la note de présentation de ce projet.

Ces besoins résultent de charges de plus de 721,31 MMDH qui sont supérieures aux ressources (657,8 MMDH), précise cette note de présentation publiée sur le site du ministère de l'Economie et des Finances.

Au détail, les charges, qui enregistrent une augmentation de 13,01% par rapport à 2024, se répartissent sur le Budget de l'Etat (hors amortissements de la dette publique à moyen et long termes) avec 494,6 MMDH, les Comptes spéciaux du Trésor - CST (162,55 MMDH), l'amortissement de la dette publique à moyen et long termes (62,15 MMDH) et les Services de l'Etat gérés de manière autonome - SEGMA (2,01 MMDH), fait savoir la même source.

Concernant les ressources, qui affichent une croissance de 14,49% comparativement à 2024, elles se répartissent sur le Budget de l'Etat (hors produits des emprunts à moyen et long termes) avec 368,84 MMDH, les CST (161,94 MMDH), les produits des emprunts à moyen et long termes (125 MMDH) et les SEGMA (2,01 MMDH), rapporte la MAP.

Ainsi, le solde du Budget de l'Etat (hors produits des emprunts et amortissement de la dette publique à moyen et long termes) pour l'année 2025 est de -126,36 MMDH, contre -124,75 MMDH en 2024.

La Chine réduit ses taux d'intérêt clés pour soutenir la croissance

La Chine a abaissé ses taux d'intérêt de référence lundi, conformément aux annonces de la banque centrale fin septembre et dans le cadre d'une série de mesures destinées à relancer la croissance économique.

Le taux préférentiel de prêt (LPR) à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux offerts par les banques aux entreprises et aux ménages, a été réduit de 25 points de base, passant de 3,35% à 3,10%.

Le LPR à cinq ans, référence des

prêts hypothécaires, a également connu une baisse similaire, passant de 3,85% à 3,60%, rapporte la MAP.

Les baisses du LPR, fixées par un groupe de grandes banques chinoises, interviennent après que la Banque populaire de Chine (PBOC) a annoncé le mois dernier des mesures pour encourager les ménages et les entreprises à emprunter.

Le 24 septembre, la banque centrale avait annoncé une réduction de 50 points de base du ratio de réserves

obligatoires des banques, ainsi qu'une baisse de 20 points de base du taux de prise en pension à sept jours, marquant le début d'une série de mesures destinées à stimuler l'économie et à soutenir le secteur immobilier en difficulté.

La semaine dernière, le gouverneur de la PBOC, Pan Gongsheng, avait affirmé que les taux d'intérêt diminueraient de 20 à 25 points de base le 21 octobre.

Vendredi dernier, la Chine a publié

des données sur sa croissance trimestrielle, révélant que sa performance économique au troisième trimestre avait été légèrement meilleure que prévu, avec une croissance de 4,6% et un rebond des ventes au détail de 3,2%.

L'investissement immobilier a néanmoins chuté de plus de 10% au cours des neuf premiers mois de l'année.

Les autorités chinoises visent une croissance annuelle de 5% cette année.

Projection de "Hôtel de la paix" au FNF de Tanger

Un film d'horreur et de suspense qui captive le public

Le film "Hôtel de la paix" du réalisateur marocain Jamal Belmejdoub projeté, dimanche soir dans le cadre de la compétition officielle des longs-métrages de fiction du 24^{ème} Festival national du film de Tanger, a captivé le public en alliant habilement horreur et suspense.

Ce film de 90 minutes évoque l'idée de la présence des djinns dans l'imaginaire culturel marocain. Il raconte l'histoire de personnages, poussés par leur cupidité, aux prises avec un djinn protégeant une pièce archéologique. L'intrigue se déroule à Marrakech, où le cinéaste entraîne le spectateur dans une aventure palpitante, le tenant en haleine tout au long du film. Il s'agit de l'histoire de Karim et de sa fiancée Mouna, qui se préparent à célébrer leur mariage tout en entreprenant des travaux de rénovation dans leur hôtel, lorsqu'un plombier découvre un objet mystérieux dans les murs.

Des phénomènes surnaturels s'ensuivent, avec des secousses violentes et une attaque monstrueuse, révélant que l'hôtel est hanté. La quête pour retrouver l'objet volé dévoile des secrets terrifiants, mais l'horreur ne fait que commencer.

Les événements prennent par la suite une tournure surnaturelle, laissant entendre que le lieu est hanté par des entités invisibles. Avec l'aide d'Ali, un ami de Karim, ils réalisent que l'hôtel abrite un démon cherchant à récupérer un trésor perdu, les entraî-

nant ainsi vers des révélations terrifiantes.

Dans une déclaration à la MAP, le cinéaste Jamal Belmejdoub a souligné que son œuvre s'inscrit dans la catégorie des films d'horreur, considérés comme une catégorie exceptionnelle dans le paysage cinématographique marocain, notamment en termes d'éléments sonores et visuels, ainsi que d'effets créatifs adaptés à ce type de production.

M. Belmejdoub a expliqué que ce film d'horreur, qui a constitué pour lui un réel défi, émane de sa volonté d'apporter une contribution significative à la scène audiovisuelle et artistique.

"Au début, nous avons éprouvé des inquiétudes quant à la nature du film, mais nous avons finalement décidé de nous lancer dans cette aventure", a-t-il ajouté, exprimant sa joie de participer à la 24^e édition du FNF qui constitue une occasion idoine pour renforcer les liens entre les professionnels du cinéma et un public passionné par cet art.

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, le Festival national du film de Tanger s'annonce comme un événement captivant qui tiendra en haleine les cinéphiles au cours des prochains jours. Avec une sélection variée et riche de films nationaux, cette manifestation mettra en avant non seulement les œuvres contemporaines, mais aussi les créations novatrices qui illustrent la diversité du septième art.



Festival international maghrébin du film d'Oujda

La 13^{ème} édition du Festival international maghrébin du film d'Oujda se tiendra, du 5 au 9 novembre prochain, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de l'Association Ciné-Maghreb.

Organisée sous le thème «Le cinéma entre la citoyenneté et l'appartenance humaine», cette édition sera marquée par la projection de plus de 25 films dans le cadre des compétitions officielles de long et court métrages, avec une sélection spéciale pour les enfants et des projections en plein air dans divers lieux emblématiques de la ville d'Oujda, selon un communiqué de l'association.

Le jury de la compétition des longs métrages sera présidé par le réalisateur marocain de renom Idriss Lamrini, avec comme membres la scénariste, réalisatrice de documentaires et actrice espagnole Mercedes Ortega, le directeur du Festival "Cinéalma", le producteur et réalisateur Charles Scibetta, l'écrivaine, conférencière et réalisatrice tunisienne Mirvet Medini Kamoun, ainsi que l'actrice angolaise Verónica Tshanda.

Le festival qui rendra hommage à des figures majeures du cinéma et des arts, proposera également une série d'ateliers, séminaires, tables rondes, master class, ainsi que des rencontres avec des célébrités et invités d'honneur, précise la même source.

Le festival vise à contribuer à l'animation de la scène artistique maghrébine, au renforcement des liens entre les peuples et les cultures, en plus de développer et de célébrer l'industrie cinématographique.

La RAM et le Festival Ecrans noirs célèbrent dix ans de partenariat

La Royal Air Maroc et le Festival Ecrans noirs ont célébré, dimanche à Yaoundé, dix ans de partenariat en faveur du développement du septième art camerounais et africain.

Initié en 2014, ce partenariat a permis à cet événement cinématographique de s'imposer en une décennie comme cadre privilégié de diffusion et de promotion du cinéma africain dans la sous-région d'Afrique Centrale, incarnant par là un carrefour d'exposition de la culture africaine sur la scène internationale.

Lors d'un événement organisé en marge de la 28^{ème} édition du Festival, le Fondateur de l'événement, Bassek Ba Khobio, a souligné dans une déclaration à la presse que le partenariat avec la RAM "a beaucoup apporté au Festival Ecrans noirs", ajoutant que grâce à cet engagement de la Royal Air Maroc en tant que transporteur officiel, le Festival

"a pu inviter plusieurs professionnels du septième art africain au fil des années, ce qui a contribué à la renommée et à la place qu'occupe cet événement sur le plan continental".

Evoquant l'apport du cinéma marocain en Afrique, M. Bassek a relevé que le septième art marocain joue le rôle de locomotive du cinéma pour plusieurs pays africains, dont le Cameroun, en formant plusieurs cadres et en aidant à la réalisation de plusieurs films à l'échelle continentale.

Pour sa part, le représentant régional de la RAM au Cameroun, Nouredine Balayachi, a relevé que la compagnie aérienne a, durant dix ans, "vu grandir le Festival Ecrans noirs qui rayonne sur tous les pays de l'Afrique Centrale, lui permettant de se positionner en tant qu'espace de rencontre et de réflexion culturelle à l'échelle du continent africain".

"En tant que transporteur officiel,

nous voulons favoriser la capacité d'Ecrans noirs à rapprocher les professionnels et les talents autour des enjeux de créativité et d'expression", a assuré M. Balayachi, soulignant qu'au cœur de la raison d'être de la RAM, figure "la vocation d'être le point de rencontre entre le monde et les potentialités de l'Afrique, économiques, technologiques, sociales et culturelles".

A cette 28^{ème} édition, le Maroc participe avec trois œuvres, à savoir "Le silence des violons" du réalisateur Saïd Chraïbi, dans la compétition "Long métrage international", ainsi que "Bayt Al Hejba" de Jamila Annabet, et "Cubaraouis" d'Aziz Khouadir dans la compétition "Documentaire long métrage international".

Concernant les différents jurys de cette 28^{ème} édition, le Maroc est représenté dans la catégorie "Afrique Centrale" par la réalisatrice et scénariste Fatima Boubakdy en tant que prési-

dente du jury, et le directeur de la formation au Festival international du cinéma africain de Khouribga, Mustapha Ougouïs, en tant que membre.

Fondé en 1997, Ecrans noirs est un rendez-vous annuel du cinéma africain, organisé à l'initiative de l'Association Ecrans noirs. Le festival a pour objectif de promouvoir les créations cinématographiques de six pays d'Afrique centrale, à savoir le Cameroun, le Gabon, le Congo, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, et le Tchad.

Le Festival ambitionne de promouvoir une culture cinématographique qui développe le discernement et encourage le débat, de favoriser les rencontres entre les réalisateurs, les comédiens et les professionnels du 7^{ème} art et d'impulser la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Yaoundé : Issam El Greni (MAP)

Présentation à Casablanca de la pièce théâtrale "Attay El A'zara"

La nouvelle pièce théâtrale "Attay El A'zara", mise en scène par Sami Saadallah, a été présentée dimanche soir, au Grand théâtre Ben M'sik à Casablanca.

Présenté par la troupe "Al-Mouhtaraf Addahabi" des arts dramatiques, ce spectacle théâtral a réuni une pléiade de stars du théâtre marocain.

Dans une déclaration à la MAP, le metteur en scène, Sami Saadallah, a indiqué que cette pièce théâtrale puise ses éléments dramatiques des légendes populaires transmises à travers les générations sur la vie de Bouchaib Raddad et Lalla Aicha Bahriya, qui restent étroitement liés à la région d'Azemmour.

Ces contes ancrés dans la région de Doukkala, a-t-il poursuivi, ont imprégné la culture populaire marocaine, notant que la pièce aborde une histoire d'amour rattrapée par des jugements peu tolérants.

Selon le metteur en scène, l'approche des personnages suit une dynamique introspective, en explorant une évolution émotionnelle et psychologique à travers des métaphores visuelles et sonores. "J'ai cherché à créer une symbiose entre les éléments visuels et auditifs pour accentuer la profondeur du récit", a-t-il soutenu.

"Mon objectif principal était de transporter le spectateur dans une dimension où le visible et l'invisible se rencontrent, à travers une mise en scène qui fusionne réalisme et onirisme. Cette démarche, proche de l'imaginaire collectif marocain, ouvre la voie à une réinterprétation moderne de récits ancestraux", a-t-il dit.

Pour le scénographe, Yassine El



Zaoui, tous les éléments scénographiques, les expressions de jeu et les effets sonores sont continuellement inspirés du patrimoine populaire pour donner à la pièce une identité culturelle marocaine.

"La scénographie, conçue avec soin, vise à plonger le public dans un univers à la fois tangible et métaphorique, où chaque élément du décor et chaque mouvement des personnages participent à la création d'une atmosphère immersive et poétique", a-t-il

conclu.

La pièce, qui a bénéficié du soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la Culture, est écrite par Abdelmajid Saadallah, avec une dramaturgie et une mise en scène de Sami Saadallah, et une scénographie et une conception des costumes par Yassine El Zaoui. Elle met en scène un ensemble d'acteurs talentueux, à savoir Jamila Maslouhi, Sara Faris, Mostafa Ahnini, Nour Eddine Saadane.

Bouillon de culture Musique

Les mélomanes de la musique arabe ont été gratifiés, samedi soir au Caire, d'un concert de haute facture animé par le groupe musical marocain "Crescendo" de la musique arabe et ce, dans le cadre du 32ème Festival de la musique arabe.

Sur la scène de l'Opéra du Caire, le groupe "crescendo" a ouvert le bal de ce concert en chantant et enchantant le public avec un cocktail musical puisé dans le riche répertoire marocain, outre d'innombrables tubes à succès, notamment "Raksat Al Atlas" et "Marsoul El Hob", entre autres.

Cette ambiance euphorique est montée d'un cran, lorsque "Crescendo" a sublimé les mélomanes en interprétant avec finesse des morceaux andalous et du melhoun bien rythmés et ponctués de chants inspirés du patrimoine musical marocain, notamment "Chams Al-Achia" et "Berrakia".

Joignant l'utile à l'agréable, les orfèvres du groupe musical marocain, dirigé par Khalil Issoulane, ont décliné avec brio les diverses facettes de la musique arabe orientale, et ont su tenir le public présent en haleine tout au long du concert, où il a repris en chœur avec eux des tubes célèbres, comme "Amal hayati" d'Oum Kel-toum.

Cette édition, qui se tient au Caire du 11 au 24 octobre, a été marquée par des hommages rendus à plusieurs figures artistiques, dont le musicien marocain Fouad Zbadi, qui a donné à cette occasion deux concerts aux Opéras du Caire et d'Alexandrie.

Le programme du festival, qui propose 47 concerts, comprend des rencontres abordant des thématiques axées sur "Les affluents culturels et la réalité de la musique arabe", "La chanson arabe contemporaine et la diversité musicale", "L'impact de la chanson populaire sur la créativité arabe contemporaine" et "Les influences mutuelles entre les musiques arabe et flamenco".

Madrid vibre au rythme de la musique maroco-andalouse

Un concert haut en couleur de la musique maroco-andalouse, animé par le chanteur marocain Taoufik Amencor a fait vibrer samedi la capitale espagnole, Madrid. Ce concert musical, organisé dans le cadre de la 7ème Rencontre de la culture andalouse, en partenariat avec la Casa Andaluza, le Centre culturel islamique et le Centre pour la Coexistence de Fuenlabrada, a été l'occasion de célébrer le dialogue interculturel, d'encourager le partage et de mettre en valeur le riche héritage de la culture andalouse en tant que vecteur de diversité et de vivre-ensemble.

Interprétant de célèbres et traditionnels morceaux puisés dans le répertoire arabo-andalou, le talentueux chanteur marocain a captivé un public réceptif

avec des mélodies profondes et raffinées, empreintes de nostalgie.

Mêlant avec doigté des instruments traditionnels et modernes, Amencor et son orchestre ont rappelé les profondes connexions entre les cultures marocaines et espagnoles. Le public, en majorité des membres de la communauté marocaine, a été bercé dans un véritable voyage dans le passé glorieux de la culture andalouse, réaffirmant ainsi les liens profonds entre les deux rives de la Méditerranée.

"Ce concert s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités de cette 7ème Rencontre, avec pour objectifs de mieux comprendre et célébrer l'identité andalouse, fruit d'une fusion entre Orient et Occident" a indiqué, dans une déclaration à la MAP, le président de la

Maison régionale andalouse de Fuenlabrada, Virgilio Ortega.

Cette rencontre musicale a été précédée d'une conférence animée par Emilio González Ferrín, professeur de Pensée islamique, qui a exploré les racines et l'identité des Andalous.

Dans son intervention, il a abordé des thématiques ayant trait notamment à l'héritage culturel, les influences historiques et les valeurs qui définissent la culture andalouse, offrant une analyse qui permet de mieux comprendre les dynamiques interculturelles ayant façonné la région d'"Al Andalous" à travers les siècles.

Dans la même optique, Mme Monica Sebastián Perez, adjointe du maire de Fuenlabrada, commune qui a abrité cette manifestation, a indiqué que cette

rencontre constitue une occasion "précieuse" pour approfondir la connaissance de la culture andalouse.

Pour elle, cette initiative est de nature à favoriser "une meilleure compréhension de notre histoire et nos origines en tant qu'Espagnols, et, partant, établir un pont culturel essentiel entre le passé et l'avenir, entre le Maroc et l'Espagne".

Pour sa part, le président du Centre culturel islamique de Fuenlabrada, Maimoun El Amrioui, a souligné que cette initiative est à même de promouvoir les valeurs de coexistence.

"C'est un espace d'échange interculturel entre des cultures qui cohabitent à Fuenlabrada, qui se veut un modèle de la diversité", a-t-il dit.

Chapitre premier Milan en 1796

Ces semelles improvisées tenaient au-dessus des souliers par des ficelles fort visibles, de façon que lorsque le majordome de la maison se présenta dans la chambre du lieutenant Robert pour l'inviter à dîner avec madame la marquise, celui-ci fut plongé dans un mortel embarras. Son voltigeur et lui passèrent les deux heures qui les séparaient de ce fatal dîner à tâcher de recoudre un peu l'habit et à teindre en noir avec de l'encre les malheureuses ficelles des souliers. Enfin le moment terrible arriva. « De la vie je ne fus plus mal à mon aise, me disait le lieutenant Robert ; ces dames pensaient que j'allais leur faire peur, et moi j'étais plus tremblant qu'elles. Je regardais mes souliers et ne savais comment marcher avec grâce. La marquise del Dongo, ajoutait-il, était alors dans tout l'éclat de sa beauté : vous l'avez connue avec ses yeux si beaux et d'une douceur angélique, et ses jolis cheveux d'un blond foncé qui dessinaient si bien l'ovale de cette figure charmante. J'avais dans ma chambre une Hérodiade de Léonard de Vinci, qui semblait son portrait.

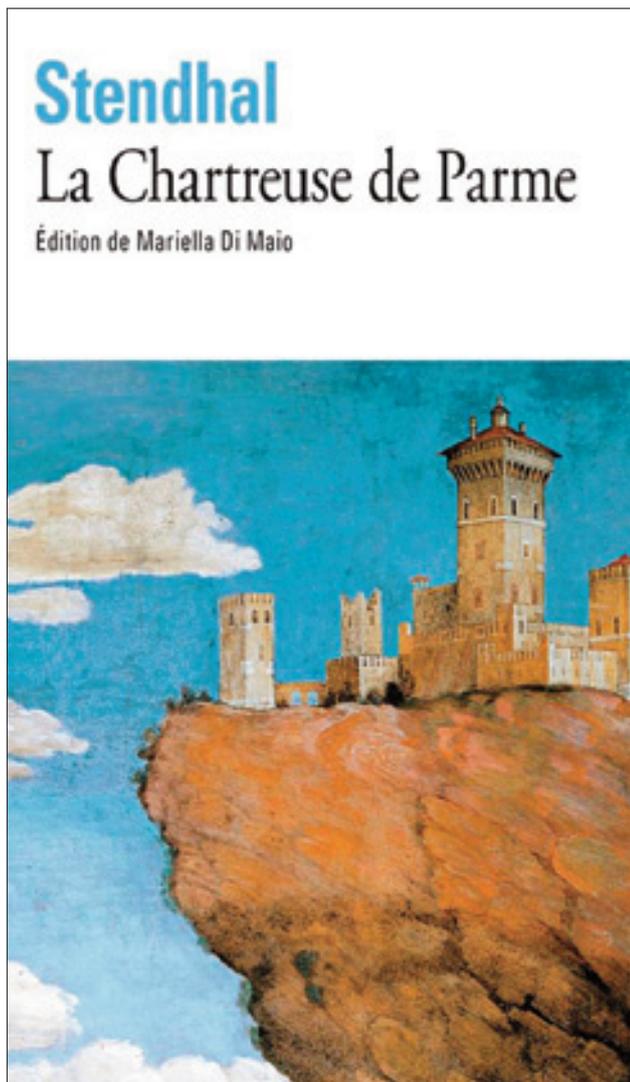
Dieu voulut que je fusse tellement saisi de cette beauté surnaturelle que j'en oubliai mon costume. Depuis deux ans je ne voyais que des choses laides et misérables dans les montagnes du pays de Gênes : j'osai lui adresser quelques mots sur mon ravissement.

« Mais j'avais trop de sens pour m'arrêter longtemps dans le genre complimenteur. Tout en tournant mes phrases, je voyais, dans une salle à manger toute de marbre, douze laquais et des valets de chambre vêtus avec ce qui me semblait alors le comble de la magnificence.

Figurez-vous que ces coquins-là avaient non seulement de bons souliers, mais encore des boucles d'argent. Je voyais du coin de l'œil tous ces regards stupides fixés sur mon habit, et peut-être aussi sur mes souliers, ce qui me perçait le cœur.

J'aurais pu d'un mot faire peur à tous ces gens mais comment les mettre à leur place sans courir le risque d'effaroucher les dames ? car la marquise pour se donner un peu de courage, comme elle me l'a dit cent fois depuis, avait envoyé prendre au couvent où elle était pensionnaire en ce temps-là, Gina del Dongo, sœur de son mari, qui fut depuis cette charmante comtesse Pietranera : personne dans la prospérité ne la surpassa par la gaieté et l'esprit aimable, comme personne ne la surpassa par le courage et la sérénité d'âme dans la fortune contraire.

« Gina, qui pouvait alors avoir treize ans, mais qui en paraissait dix-huit, vive et franche, comme vous savez, avait tant de peur d'éclater de rire en présence de mon costume, qu'elle n'osait pas manger ; la marquise, au contraire, m'accablait de politesses contraintes ; elle voyait fort bien dans mes yeux des mouvements d'impatience. En un mot, je faisais une sottise figure, je méchais le mépris, chose qu'on dit impossible à un Français. Enfin une idée descendue du ciel vint m'illuminer je me mis à raconter à ces dames ma misère, et ce que nous avions souffert depuis deux ans dans les montagnes du pays de Gênes où nous retenaient



de vieux généraux imbéciles. Là, disais-je, on nous donnait des assignats qui n'avaient pas cours dans le pays, et trois onces de pain par jour. Je n'avais pas parlé deux minutes, que la bonne marquise avait les larmes aux yeux, et la Gina était devenue sérieuse.

— Quoi, monsieur le lieutenant, me disait celle-ci, trois onces de pain !

— Oui, mademoiselle ; mais en revanche la distribution manquait trois fois la semaine, et comme les paysans chez lesquels nous logions étaient encore plus misérables que nous, nous leur donnions un peu de notre pain.

« En sortant de table, j'offris mon bras à la marquise jusqu'à la porte du salon, puis, revenant rapidement sur mes pas, je donnai au domestique qui m'avait servi à table cet unique écu de six francs sur l'emploi duquel j'avais fait tant de châteaux en Espagne.

« Huit jours après, continuait Robert, quand il fut bien avéré que les Français ne guillotinaient personne, le marquis del Dongo revint de son château de Grianta sur le lac de Côme, où bravement il s'était réfugié à l'approche de l'armée, abandonnant aux hasards de la guerre sa jeune femme si belle et sa sœur. La haine que ce marquis avait pour nous était égale à sa peur, c'est-à-dire incommensurable : sa grosse figure

pâle et dévote était amusante à voir quand il me faisait des politesses. Le lendemain de son retour à Milan, je reçus trois aunes de drap et deux cents francs sur la contribution des six millions : je me remplumai, et devins le chevalier de ces dames, car les bals commençaient. »

L'histoire du lieutenant Robert fut à peu près celle de tous les Français ; au lieu de se moquer de la misère de ces braves soldats, on en eut pitié, et on les aima.

Cette époque de bonheur imprévu et d'ivresse ne dura que deux petites années ; la folie avait été si excessive et si générale, qu'il me serait impossible d'en donner une idée, si ce n'est par cette réflexion historique et profonde : ce peuple s'ennuyait depuis cent ans.

La volupté naturelle aux pays méridionaux avait régné jadis à la cour des Visconti et des Sforce, ces fameux ducs de Milan. Mais depuis l'an 1624, que les Espagnols s'étaient emparés du Milanais, et emparés en maîtres taciturnes, soupçonneux, orgueilleux, et craignant toujours la révolte, la gaieté s'était enfuie. Les peuples, prenant les mœurs de leurs maîtres, songeaient plutôt à se venger de la moindre insulte par un coup de poignard qu'à jouir du moment présent.

La joie folle, la gaieté, la volupté, l'oubli

de tous les sentiments tristes, ou seulement raisonnables, furent poussés à un tel point, depuis le 15 mai 1796, que les Français entrèrent à Milan, jusqu'en avril 1799, qu'ils en furent chassés à la suite de la bataille de Cassano, que l'on a pu citer de vieux marchands millionnaires, de vieux usuriers, de vieux notaires qui, pendant cet intervalle, avaient oublié d'être moroses et de gagner de l'argent.

Tout au plus eût-il été possible de compter quelques familles appartenant à la haute noblesse, qui s'étaient retirées dans leurs palais à la campagne, comme pour boudier contre l'allégresse générale et l'épanouissement de tous les cœurs. Il est véritable aussi que ces familles nobles et riches avaient été distinguées d'une manière fâcheuse dans la répartition des contributions de guerre demandées pour l'armée française.

Le marquis del Dongo, contrarié de voir tant de gaieté, avait été un des premiers à regagner son magnifique château de Grianta, au-delà de Côme, où les dames menèrent le lieutenant Robert. Ce château, situé dans une position peut-être unique au monde, sur un plateau à cent cinquante pieds au-dessus de ce lac sublime dont il domine une grande partie, avait été une place forte.

La famille del Dongo le fit construire au quinzième siècle, comme le témoignaient de toutes parts les marbres chargés de ses armes ; on y voyait encore des pontons et des fossés profonds, à la vérité privés d'eau mais avec ces murs de quatre-vingts pieds de haut et de six pieds d'épaisseur, ce château était à l'abri d'un coup de main ; et c'est pour cela qu'il était cher au soupçonneux marquis. Entouré de vingt-cinq ou trente domestiques qu'il supposait dévoués, apparemment parce qu'il ne leur parlait jamais que l'injure à la bouche, il était moins tourmenté par la peur qu'à Milan.

Cette peur n'était pas tout à fait gratuite : il correspondait fort activement avec un espion placé par l'Autriche sur la frontière suisse à trois lieues de Grianta, pour faire évader les prisonniers faits sur le champ de bataille, ce qui aurait pu être pris au sérieux par les généraux français.

Le marquis avait laissé sa jeune femme à Milan : elle y dirigeait les affaires de la famille, elle était chargée de faire face aux contributions imposées à la casa del Dongo, comme on dit dans le pays ; elle cherchait à les faire diminuer, ce qui l'obligeait à voir ceux des nobles qui avaient accepté des fonctions publiques, et même quelques non nobles fort influents. Il survint un grand événement dans cette famille. Le marquis avait arrangé le mariage de sa jeune sœur Gina avec un personnage fort riche et de la plus haute naissance ; mais il portait de la poudre : à ce titre, Gina le recevait avec des éclats de rire, et bientôt elle fit la folie d'épouser le comte Pietranera. C'était à la vérité un fort bon gentilhomme, très bien fait de sa personne, mais ruiné de père en fils, et, pour comble de disgrâce, partisan fougueux des idées nouvelles. Pietranera était sous-lieutenant dans la légion italienne, surcroît de désespoir pour le marquis.

(A suivre)

الجمهورية المغربية
وزارة الداخلية
مجلس جهة الشرق
مجلس جهة الغرب
مجلس جهة الشمال
مجلس جهة الجنوب
مجلس جهة الشرق
مجلس جهة الغرب
مجلس جهة الشمال
مجلس جهة الجنوب
رقم 7516/PA

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

- بناء على الظهير الشريف رقم : 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية، حسب ما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 صادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتقنين القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.
- بناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 موزع في 22 يونيو 1967 بمن نظام عام للمباريات و الامتحانات الخاصة بولوج اسلاك و درجات و مناصب الإدارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2-04-403 الصادر في 29 شوال 1426 (2جنبر 2005)المتعلق بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة و الإطر.
- بناء على المرسوم رقم 17-451 الصادر في 23 نونبر 2017 بمن نظام المحظية العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.
- و بناء على القرارات الصادرة بتحديد إجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج مختلف الدرجات.

يعلن

رئيس جماعة أولاد بيجن أنه تقرر تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 يوم السبت 21 جنبر 2024 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بقر الجماعة، لفائدة الموظفين التابعين لجماعة أولاد بيجن لولوج الدرجة المرتبة في سلم الأجور رقم 8 ويحدد عدد المناصب المبثري بشأنها في حدود 14 من عدد الموظفين المستوفين للشروط التنظيمية للترشيح. يشترك في هذه الامتحانات الموظفون المستوفون إلى ميزانية جماعة أولاد بيجن المرتبون في سلم الأجور رقم 6 والمتوفرون على أقدمية (06) ست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة العالية عند إجراء أول اختبار. كما يتعين على الراغبين في المشاركة في هذه الامتحان، أن يتقوما بطلبات ترشيحهم في أجل أقصاه 29 نونبر 2024 لدى مكتب الضبط بالجماعة.

N° 7516/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الأمم المتحدة
جماعة أولاد عزوز
مديرية المصالح
الجماعة الإدارية للمواد البشرية و
التعاونيات الإدارية
مكتب الموارد البشرية

إعلان

عن فتح باب الترشح للانتقال أو الالتحاق مع نقل المنصب التالي

بجماعة أولاد عزوز

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر بتاريخ 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية، حسب ما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتقنين القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.
- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 صادر في 13 شوال 1397 الموافق لـ (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات.
- بناء على المرسوم رقم 2.13.423 الصادر في 19 من شوال 1406 (5 أغسطس 2015) بتحديد كيفية تطبيق الفصل 38 مكرر من الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) في شأن النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية المتعلقة بنقل الموظفين المنتمين إلى الهيئات المشاركة بين الإدارات.
- وبناء على المرسوم رقم 2.13.423 الصادر في 28 من ربيع الأول 1434 هـ (30 يناير 2014) بتحديد كيفية تطبيق الفصل 48 و49 للمكرر و50 من الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 هـ (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية المتعلقة بالالتحاق وإدماج الموظفين المتقنين.
- بناء على المرسوم رقم 2.17.451 الصادر في 4 ربيع الأول 1439 (23 نوفمبر 2017) بمن نظام للتعاضد العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.

يعلن رئيس جماعة أولاد عزوز إلى علم كافة الوظائف والموظفين المرشحين للتعيين إلى ميزانيات الجماعات الترابية بالشكله عن فتح باب الانتقال أو الالتحاق مع نقل المنصب التالي إلى جماعة أولاد عزوز إقليم النواصر حية الدار البيضاء-سطات وفقا للتقارير والأهمية الجاري بها العمل وذلك وفق الشروط التالية في جدول التالي:

ملاحظات	الوظائف والكفاءات المطلوبة	المصلحة المعنية	التخصصات	العدد	المنصب التالي
نوع منصب مالي شاعر	التجربة في ممارسة مهام	مكتب حفظ الصحة	ممرض متعدد التخصصات	01	ممرض من الدرجة الأولى سلم 70
معايير لمرمزة الجماعة	الوظيفة بمكتب حفظ الصحة	مكتب حفظ الصحة	تقني الصحة	01	تقني الصحة
	التجربة في ممارسة مهام	مكتب حفظ الصحة	مصلحة الموارد البشرية والتعاونيات الإدارية	01	مصرف
	خبرة في مصلحة شؤون العنصر	مصلحة شؤون العنصر و الحالة المدنية	الإدارة في جميع التخصصات	01	مصرف
	التجربة في تدبير المباريات	مصلحة شؤون المباريات والتعاونيات الإدارية	الإدارة في القانون	01	مصرف
	خبرة في مصلحة شؤون العنصر	مصلحة شؤون العنصر و الحالة المدنية		01	ممن
	خبرة في مكتب حفظ الحالة المدنية	مصلحة شؤون العنصر و الحالة المدنية		02	مساعد إداري
	لمصالح المتخصصات	مصلحة شؤون العنصر و الحالة المدنية		02	مساعد تقني
	الإعلاميات			01	تقني من الدرجة الرابعة في الإعلاميات
				11	المجموع

فقط الراغبين في الانتقال أو الالتحاق بإدراج ملفات الترشيح بمكتب الضبط التابع للجماعة أو إرسالها عبر البريد الإلكتروني لتتمتعون بالواقع بالمنطقة الصناعية لأولاد عزوز رقم 94 الطريق الإقليمية 3014 وذلك إلى غاية 2024/12/15

- ويكون ملف الترشيح وصوبا من الوثائق التالية:
- طلب خطي للمعني بالأمر يحمل موافقة رئيس الجماعة الأصلية.
- شهادة تامة تتضمن بيان الوظائف والكفاءات والمصالح التي اشتغل بها.
- نسخة من البطاقة الوطنية للتعريف.
- نسخة من قرار الخروضية الإدارية.
- نسخة من الوثائق المتعلقة بالعمل عليها.
- نسخة من قرار التوظيف.
- نسخة من قرار الترسيم.
- بعد الانتهاء الأولى لملفات الترشيح سلمت بمرجة إجراء مقابلة الانتقاء النهائي للمرشحين للقبول معاينهم من طرف لجنة مستعنت لهذا الغرض.
- وستجرى مقابلة انتقائية مع المرشحين معاينهم من لجنة مستعنت لهذا الغرض.

ولتعريف من المعلومات يمكن الاتصال بمكتب الموارد البشرية بالجماعة مباشرة الواقع بالمنطقة الصناعية لأولاد عزوز رقم 94 الطريق الإقليمية 3014

N° 7518/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CERCLE DE RHAMNA
CAIDAT DE LABRIKIYNE
CT LABRIKIYNE

*Avis d'appel d'offres ouvert
(Sur offres de prix)
Séance Publique*

Le 21/11/2024, il sera procédé au bureau de Mr. Le Président de la CT LABRIKIYNE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'affermage du souk hebdomadaire et l'abattoir de la commune territoriale de LABRIKIYNE, au titre de l'année 2025 à partir du 01/01/2025 au 31/12/2025 comme suit :

APPEL D'OFFRES N°	OBJET A.O.O	CAUTION PROVISOIRE (DH)	PRIX ESTIMATIF POUR L'EXPLOITATION MENSUEL (DH)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
09/2024	AFFERMAGE SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE: - SOUK A BÉSTIAUX - TENTE FOUNDOUK PRODUIT DU FOIDS PUBLIC	20.000,00	13.570,00	21 / 11 / 2024 A 11 HEURE MATIN
10/2024	AFFERMAGE ABATTOR DE LA COMMUNE	10.000,00	1.526,00	21 / 11 / 2024 A 12 HEURE

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de la régie de recette de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du Décret N°2-22-411 le 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. les concurrents doivent :

- déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail de marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 DU 23/06/2023.
- Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7517/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHEFCHAOUEN
COMMUNE
BNI SELMANE
AVIS D'APPEL

D'OFFRES NATIONALE
OUVERT N° 01 /2024

Le MERCREDI 13/11/2024 à 12h00 il sera procédé au siège de la province de Chefchaouen Bureau du groupement de communes coopération Chefchaouen ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relative au : TRAVAUX DE PROTECTION DES ALENTOURS D'UN PONT DALOT SIS AU DOUAR IMOULA RELEVANT DE LA CT BNI SELMANE A LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C de : DEUX CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-HUIT DIRHAMS, ZERO CENTIMES (286 968,00 DHS)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLE CINQ CENT DIRHAMS (5 500,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°1692-23 du (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatifs aux marchés publics, en application des dispositions de l'article 135 du décret précité N°2-22-431.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique dans le portail des marchés publics

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles : 30-32 et 34 du décret n° 02.22.431 relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 7522/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA - SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED
JANOUBIA
CAÏDAT DE RAS EL AIN
CHAOUITA
COMMUNE RAS EL AIN
CHAOUITA

Avis d'appel d'offre

ouvert

n° : 02 /RAS/2024

Mardi 12 novembre 2024 à 11 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la commune de ras el Ain chaouita à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour la Location du souk hebdomadaire (sauf abattoir communal)ras el Ain chaouita province de Settat au titre de l'année 2025.

Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à les articles 19 et 20 du décret n° 02.22.431 du15 Chaaban 1444 (08 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 29 du décret n° 02.22.431 du15 chaaban 1444 (08 mars 2023).

1- Retirer le dossier d'appel d'offre gratuitement au bureau de ressource Financier de la commune ou sur le site internet dédié aux annonces administratives relatives aux marchés publics

2- Déposer les plis avec un reçu au le bureau d'ordre de la commune.

3-Ou l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président du conseil. Un jour avant d'ouverture des plis.

4-Ou le remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dossier de participation doit être placé dans une enveloppe scellée sur laquelle sera clairement indiquant le nom du lot à louer, le nom du concurrent et la date d'ouverture des plis comprenant les deux enveloppes suivantes

1) Enveloppe contenant le dossier administratif comprenant les documents suivants :

-Une déclaration sur l'honneur conforme au modèle établie de l'article 29 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

-L'origine le récépissé du cautionnement provisoire concernant la Location du souk hebdomadaire (sauf abattoir communal) d'un montant 152.600,00 dhs (cent cinquante-deux mille six cent dhs.) soit en espèce, soit remis par le comptable local , ou un chèque certifié du même montant, servant de garantie pour les droits de la commune ,retourne aux candidats qui n'ont pas remporté le marché et considérée comme partie du montant de location des quatre derniers mois pour la personne retenue après la signature du contra de location.

- L'origine le récépissé du cautionnement provisoire relatif à la propriété et la préservation d'un montant de : 10.000,00 dhs (dix mille) soit en espèce, soit remis par le comptable local , ou un chèque certifié .

-la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférant à la personne agissant au nom du concurrent présente Conformément de l'article 28 page2-A du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics

- l'attestation ou copie conforme à l'original délivré depuis moins d'un an par

l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

-L'attestation d'immatriculation au registre du commerce

- l'attestation ou copie conforme à l'original délivré depuis moins d'un an par délivrée par la CNSS (caisse nationale de la sécurité sociale).

-Une copie du cahier des charges signé par les concurrents (cps)

-La possibilité de présentation de tout certificat ou copie attestation conforme à l'original prouvant la bonne gestion des concurrents de certains installations et d'autre souks hebdomadaires communales.

- 2) Enveloppe contenant le dossier financier comprenant les document suivantes :

- lettre d'engagement indiquant le montant de l'offre proposée de la location mensuelle en lettres et en chiffres du lot en l'objet en

incluant les impôts et taxes (TTC) mise dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant le nom du lot à louer, le nom du concurrent et la date d'ouverture des plis

Toute offre ne comprenant pas les pièces indiquées en haut sera annulée Observation : Si les offres sont infructueuses, la réunion se rapportera à la date ultérieure jusqu'à nouvelle annonce

N° 7523/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAG-TAFLALET
DIRECTION PROVINCIALE MELLAH YAGORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 63/ZAG/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 14 novembre 2024, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Drag-Taflalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

ANO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MOYEN DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
63/ZAG/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 03 ECOLES SATELLITES REPARTIES SUR 03 CT- PROVINCE DE ZAGORA.	2 996 416,80 Deux Million Neuf Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Seize Dhs Quatre-Vingts Cts	59 000,00 Cinquante Neuf Mille

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 7521/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Technique

ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE MELLAH YAGORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/2024/FDR
* SEANCE PUBLIQUE *

Le 14/11/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Provinciale à Moulay Yacoub relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région FES MEKNES à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Travaux d'achèvement de construction d'un collège au lotissement Kortoba à la commune Ain Kansara.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse suivante : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts TTC des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million six cent quatre vingt deux mille cinq cent quatre vingt deux dirhams (1.682.592,00dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente deux mille (32.000,00) Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. A cet effet, il est exigé :

secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé – Maçonnerie pour Bâtiment.	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7520/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE MELLAH YAGORA

السلاط المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتعلم
لمدينة مكناس

Avis : rectification et Report

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre N°17/2024/AREFD, que l'avis publié dans le quotidien LIBERATION du 15/10/2024 est rectifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de « CINQ CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS ZERO CENTIMES TTC » - (540 000.00DHS TTC) AU LIEU DE « CINQ CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CENT SEPT DIRHAMS VINGT QUATRE CENTIMES TTC »
- Et la date d'ouverture des plis est reportée au : 04/11/2024 à 10H00 au lieu du : 28/10/2024 à 10H00

Le reste est sans changement.

N° 7519/PA

Société: WORLD INVEST DEVELOPEMENT (SARL AU) ADRESS: 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°6 CASABLANCA CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS (Cent mille dhs) Aux termes d'un acte s.s.p en date du 11/10/2024, le gérant et les associés de la société WORLD INVEST DEVELOPEMENT (SARL AU) se sont réunis et ont pris acte que: CESSONS DE PARTS L'AGE présentement réunie prend acte que: 1- Mr. RACHID BOUSHABA, cède et transporte par les présentes, sous les garanties ordinaires de fait et de droit à Mr. KARTANE NABIL, qui accepte mille (1000) parts sociales lui appartenant dans la société dite « WORLD INVEST DEVELOPEMENT ». Mr. KARTANE NABIL, sera propriétaire des parts cédées à partir de ce jour, et aura seul le droit aux bénéfices revenant à ces parts à compter de la signature des présentes, il sera subrogé dans tous les droits et actions attachés aux parts cédées DEMISSION D'UN GERANT ET NOMINATION DE NOUVEAU GERANT L'AGE présentement réunie décide d'accepter la démission de Mr. RACHID BOUSHABA de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mr NABIL KARTANE gérant unique de la société « WORLD INVEST DEVELOPEMENT » pour une durée illimitée. -Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°938945 N° 7525/PA

***STE AQARAT AL-FALAH SARL** CONSTITUTION RC : 10059 Aux termes d'un acte sous seing privé du 14/10/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite: Dénomination: " AQARAT AL-FALAH " Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée (SARL). SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT TRIFA 02 SAIDIA, BERKANE. Objet social: - PROMOTEUR IMMOBILIER. - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS. - NEGOCIANT. Capital Social: le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune. • Mr EL GUILI Ali, 340 parts • Mr AJALI Samir, 330 parts • Mr CHERRABI Hassan, 330 parts GERANCE: Mr EL GUILI Ali, Mr AJALI Samir, et Mr CHERRABI Hassan, sont nommés des co-gérants de cette société pour une durée illimitée. Dépôt légal: a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en

date du 21/10/2024 sous N° : 601 N° 7526/PA CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA Tel/Fax: 0537649573 GSM: 0666792975. Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/10/2024, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: " MATE-RIEL OUT " S.A.R.L.AU Sigle: - Siège Social: EL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BER-NOUSSI CASABLANCA. L'Associé unique: -Mr. MOUHAMAD OUT-MAGHOUST apporte en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales. Objet: - Vente matériel et maté-riaux de bâtiment. - Travaux de bâtiment de tous corps d'état. - Importation et distribution matériel de bâtiment. - Négoce. - Commerce de mobiliers, matériels et équipements de bureau. - Nettoyage d'entreprise et de site, entretien journalier de locaux. Durée: 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS. Gérance: la société est gérée par : Mr. MOUH-AMAD OUTMAGHOUST. Dépôt légal: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de CASA-BLANCA sous le N° 645649. N° 7527/PA

LSFI INDUSTRY WEL- DING CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07 octobre 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL aux caracté-ristiques suivantes: DÉNOMINATION: " LSFI INDUSTRY WELDING " SARL. OBJET: Commerce en gros et au détail des ma-tières, fournitures et équi-pements pour l'industrie de soudage et produits destinés à l'industrie en gé-néral. L'importation, l'exportation et la distribu-tion des matières, four-nitures et équipements pour l'industrie. SIEGE SOCIAL: Groupe Attakkaddoum Gh 2 -17, 2ème Etage Sidi Berroussi -Casablanca CAPITAL SOCIAL: 100 000 DH et divisé en Mille parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) di-rhams chacune numéroté de 1 à 1 000. Le capital so-cial est réuni entre les mains de deux associés comme suit: Mme Samira LAJMARI - 500 PARTS Mr El Mostafa CHIHAB - 500 PARTS Soit au total ... 1 000 PARTS GERANCE: Mme Samira LAJMARI, gérante pour une durée illimitée. La gé-rante peut engager la so-ciété par sa seule signature. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca par le gui-chet Electronique sous le n°

939236 le 18/10/2024. RC N° 646005. POUR EXTRAIT ET MEN-TION La Gérance. N° 7528/PA FONDATAX Conseil financier et fiscal SAVEMAX R.C. : 643977 CONSTITUTION Au terme d'un acte ssp en date du 08 OCTOBRE 2024, il a été institué une société SARL AU avec les caracté-ristiques suivantes: 1-D(nomination): SAVE-MAX 2-Siège social: 26, AVENUE MIERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA 3- Activité : Conseil de ges-tion 4-Capital : • MME HABIBA LAKLA-LECH fait apport en numé-riane de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune 5-Gérance: • MME HABIBA LAKLA-LECH est désigné gérante unique de la société pour une durée indéterminée. 6-l'exercice comptable dé-bute le 1er janvier et se ter-mine le 31 décembre. L'immatriculation au regis-tre de commerce a été effec-tuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 939086 le 17/10/2024 N° 7529/PA

DEIM CARPENTERY Constitution Suivant acte sous seing privé; il a été établi les sta-tuts d'une société à res-ponsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes: - Dénomination : DEIM CARPENTERY suivant cer-tificat négatif N° 2928879 du 01/10/2024 - Forme juridique : S.A.R.L. AU - Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00

dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune at-tribuées à Mr ICAM ZRIKI - Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT3 20500 CASABLANCA - Objet : La société a pour objet principal : * CONCEPTION FABRI-CATION VENTE DE TOUT PRODUITS EN BOIS. -Durée 99 ans. - Gérance : Mr. ICAM ZRIKI - Le dépôt légal a été effec-tué au registre du com-merce du tribunal de Casablanca RC N° 645935 et enregistré sous le N° 0093890, le 18 OCTOBRE 2024

Pour extrait et mention N° 7530/PA ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT SECRETARIAT GENERAL D.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 43/ INDH /2024 Le 05/11/2024 à 10H00 il sera procédé dans les bu-reaux du service des mar-ches au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE PRESCOLAIRE TYPE 1 AU DOUAR SIDI YAAKOUB A LA COM-MUNE SIDI YAHYA OU YOUSSEF AU CERCLE BOUMIA -PROVINCE DE MIDELT. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-blics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT

MILLE NEUF CENT SIX DIRHAMS ET 00 CEN-TIMES (276 906,00 DI-RHAMS). T.T.C Le Cautionnement provi-soire est fixé à la somme de CINQ MILLE CINQ CENT (5 500,00) DIRHAMS. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-siers des concurrents doi-vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent dé-poser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règle-ment de consultation: N° 7531/PA ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT SECRETARIAT GENERAL D.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 44/ INDH /2024 Le 05/11/2024 à 11h00 il sera procédé dans les bu-reaux du service des mar-ches au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX DE

CONSTRUCTION DEUX UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 AUX DOUARS AFOUD AZOUGAGH ET AIT ADDI A LA COM-MUNE TIZI N'GHACHOU AU CERCLE BOUMIA - PROVINCE DE MIDELT Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-blics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQ CENT CINQUANTE TROIS MILLE HUIT CENT DOUZE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (53 812,00 DI-RHAMS). T.T.C Le Cautionnement provi-soire est fixé à la somme de ONZE MILLE (11 000,00) DIRHAMS. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-siers des concurrents doi-vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent dé-poser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règle-ment de consultation: N° 7532/PA

Société industrielle à Casablanca. Met en vente les éléments suivants: • Matériels informatiques et mobilier de bureau obsolètes. • Divers matériaux d'agencements et d'aména-gements obsolètes, • Matériel et outillage obsolètes. • Matériel transport obsolètes. La vente aux enchères publiques sera effectuée à son siège social : Route de Rabat, Km 9.200 Ain Sebba Casablanca. Tél 0522353755 N° 7533/PA

ROYAUME DU MAROC
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
N° 43/ INDH /2024
Le 05/11/2024 à 10H00 il sera procédé dans les bu-reaux du service des mar-ches au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE PRESCOLAIRE TYPE 1 AU DOUAR SIDI YAAKOUB A LA COM-MUNE SIDI YAHYA OU YOUSSEF AU CERCLE BOUMIA -PROVINCE DE MIDELT. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-blics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT

ROYAUME DU MAROC
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
N° 44/ INDH /2024
Le 05/11/2024 à 11h00 il sera procédé dans les bu-reaux du service des mar-ches au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX DE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélmim Oued Noun, à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres ouverts suivants:

* AU RABAIS OU A MAJORATION *				
N° AO	OBJET	CAUTION PROVISoire (EN DHS TTC)	ESTIMATION TTC EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
14/10/INV/2024	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SEGE ADMINISTRATIF DP TANTAN/AREF GON	9 000,00 NEUF MILLE DHS	499 300,00 Dirhams Quatre Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Trois Cent Huit Dirhams ; 00 Cts	06/11/2024 à 10 H 00
* SUR OFFRE DE PRIX *				
15/10/INV/2024	ACHT DE MATERIEL DE BUREAU DESTINE AUX CENTRES D'ORIENTATIONS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	4 500,00 DIX QUATRE MILLE CINQ CENT DHS	246 000,00 Dirhams Deux Cent Quarante-Six Mille Dirhams ; 00 Cts	06/11/2024 à 11 H 00
16/10/INV/2024	ACHT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX CENTRES D'ORIENTATIONS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	2 000,00 DEUX MILLE DHS	114 000,00 Dirhams Cent Quatorze Mille Dirhams ; 00 Cts	06/11/2024 à 12 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service des achats et des marchés au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les Prospectus ou notices exigés par le dossier des appels d'offres doivent être déposés au Bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélmim Oued Noun AV LA PLAGE TANTAN au plus tard le 01 Novembre 2024 à 15 heures 00 ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'Article 04 du règlement de consultation pour l'AO N°14/10/INV/2024 et l'Article 10 du règlement de consultation pour les AO N°15/10/INV/2024 et 16/10/INV/2024.

N° 7524/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale de
Souss Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

N° 52/2024 DRANEF/SM
Le 13/11/2024 à 09 heures
30 min, il sera procédé au
siège de la Direction Régionale
des Eaux et Forêts de Souss
Massa (Quartier Administratif,
Agadir), à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres de
prix n° 52/2024 DRANEF/SM, pour
Etude technique et suivi-contrôle
des travaux d'entretien,
aménagement et réhabilitation
des maisons forestières,
bâtiments et logements administratifs
au profit de la Direction Régionale
des Eaux et Forêts de Souss
Massa, répartis en trois (3) lots :

Lot n°1 : Etude technique et
suivi-contrôle des travaux
d'entretien, aménagement et
réhabilitation des maisons
forestières, bâtiments et
logements administratifs
relevant de la DPANEF de
Taroudant, communes territoriales
de Taroudant, Ouled Taïma,
Talkjount et Tafingoult, Province
de Taroudant;

Lot n°2 : Etude technique et
suivi-contrôle des travaux
d'entretien, aménagement et
réhabilitation d'une maison
forestière, bâtiment et
logements administratifs
relevant de la DPANEF de
Tiznit, communes territoriales
de Tafraout, Tiznit et
Agloa, Province de Tiznit ;

Lot n°3 : Etude technique et
suivi-contrôle des travaux
d'entretien, aménagement et
réhabilitation des maisons
forestières et bâtiment
administratif relevant du
Parc National de Souss-
Massa, commune territoriale
d'Inezgane, Préfecture
d'Inezgane Ait Melloul.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma;

Les montants des estimations
des coûts des prestations
établies par le maître
d'ouvrage sont fixés
comme suit :

- Lot n°1 : cent quatre-vingt-
dix-huit mille Dirhams
(198.000,00Dhs) TTC ;
- Lot n°2 : soixante-douze
mille Dirhams (72.000,00
Dhs) TTC ;
- Lot n°3 : soixante-douze
mille Dirhams (72.000,00
Dhs) TTC.

Les montants des cautionnements
provisoirement fixés sont
fixés comme suit :

- Lot n°1 : Trois mille cinq
cent mille dirhams (3.500
Dhs) ;

- Lot n°2 : mille quatre cent
dirhams (1.400 Dhs) ;

- Lot n°3 : mille quatre cent
dirhams (1.400 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 30
à 34 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux
Marchés Publics;

Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par
voie électronique au maître

d'ouvrage dans le portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma;

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 7534/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale de
Souss Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

n°53/2024/DRANEF/SM
Le 13/11/2024 à 11h00mn,
il sera procédé, au siège de
la direction régionale de
l'Agence Nationale des
Eaux et Forêts de Souss
Massa sis au Quartier
Administratif à Agadir, à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
sur offres des prix n°
53/2024/DRANEF/SM du
13/11/2024 pour l'exécution
des travaux d'aménagement
et de réhabilitation des
infrastructures du Parc
National de Souss Massa
destinés au développement
écotouristiques pour la
mise en valeur des
promenades en milieu
naturel au niveau des
dunes de Rokeln relevant
du parc national de
Souss Massa, Commune
territoriale de Sidi Bibi,
Province de Chitouka Ait
Baha (Lot unique).

L'appel d'offres sus visé est
réservé aux très petites,
petites et moyennes
entreprises installées au
Maroc y compris les
jeunes entreprises
innovantes, aux
coopératives, aux unions
de coopératives et aux
auto-entrepreneurs,
conformément à l'article
148 du décret n° 2-
22-431 du 15 Chaabane
1444 (08 mars 2023)
relatif aux marchés
publics et l'arrêté du
ministre de l'économie
et des finances n° 1502-23
du 13/06/2023.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par
le Maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : Deux
cent soixante-quatorze
mille deux cent quatre-
vingt-quatre Dirhams
(274.284,00 Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
cinq mille Dirhams.
(5.000,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
articles n°30 à 34 du
Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444
(08 Mars 2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par l'article 7
du règlement de
consultation.

N° 7535/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de Souss Massa

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

N° 54/2024/DRANEF/SM
Le 13/11/2024 à 15h 00
min, il sera procédé, au
siège de la Direction
Régionale de l'Agence
Nationale des Eaux et
Forêts de Souss Massa
sis au Quartier
Administratif à Agadir, à
l'ouverture des plus
relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur
offres des prix n°54/2024/DRANEF/SM
du 13/11/2024, pour la
réalisation de l'étude
relative à la formulation
du schéma d'aménagement
récréatif de la forêt
urbaine et périurbaine
de Lamzar, et suivi-
contrôle des travaux
d'aménagement récréatif,
commune territoriale
Lqïssa, préfecture d'Inezgane
Ait Melloul (lot
unique).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par
le Maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : Quatre
cent quatre-vingt-quinze
mille Dirhams (495.000,00
Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Neuf mille neuf cent
Dirhams (9.900,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
articles n°30 à 34 du
Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444
(08 Mars 2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par l'article 5
du règlement de
consultation.

N° 7536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
60/2024/HZ

Le 19/11/2024 à 10h00mn,
il sera procédé en séance
publique dans le bureau de
Mr le Directeur Provincial
de l'Équipement du Transport
et de la Logistique d'Al
Haouz à Tahannaout à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national, sur offres des
prix pour :

TRAVAUX DE REALISATION
DES FORAGES
D'EXPLOITATION POUR
L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE DU
MONDE RURAL DANS
LA PROVINCE D'AL
HAOUZ Lot-1

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
articles 30 à 34 du
décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plus
électroniquement via
le portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par l'article 5
du règlement de
consultation.

N° 7537/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
61/2024/HZ

Le 19/11/2024 à 10h00mn,
il sera procédé en séance
publique dans le bureau de
Mr le Directeur Provincial
de l'Équipement du Transport
et de la Logistique d'Al
Haouz à Tahannaout à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national, sur offres des
prix pour :

TRAVAUX DE REALISATION
DES FORAGES
D'EXPLOITATION POUR
L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE DU
MONDE RURAL DANS
LA PROVINCE D'AL
HAOUZ Lot-2

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
dématérialisé est fixé à
la somme de : Soixante
Mille Dirhams (60 000,00)
Dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : Quatre
millions trois cent un
mille quatre cents
dirhams 0 centime
TTC (4 301 400,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
articles 30 à 34 du
décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plus
électroniquement via
le portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par l'article 5
du règlement de
consultation.

N° 7538/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE

L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
62/2024/HZ

Le 21/11/2024 à 10h00mn,
il sera procédé en séance
publique dans le bureau de
Mr le Directeur Provincial
de l'Équipement du Transport
et de la Logistique d'Al
Haouz à Tahannaout à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national, sur offres des
prix pour :

TRAVAUX DE REALISATION
DES FORAGES
D'EXPLOITATION POUR
L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE DU
MONDE RURAL DANS
LA PROVINCE D'AL
HAOUZ Lot-3

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
dématérialisé est fixé à
la somme de : Cinquante
mille dirhams (50 000,00)
Dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : Trois
millions quatre-vingt-dix
mille dirhams 0 centime
TTC (3 090 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
articles 30 à 34 du
décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plus
électroniquement via
le portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par l'article 5
du règlement de
consultation.

N° 7539/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
63/2024/HZ

Le 21/11/2024 à 10h00mn,
il sera procédé en séance
publique dans le bureau de
Mr le Directeur Provincial
de l'Équipement du Transport
et de la Logistique d'Al
Haouz à Tahannaout à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national, sur offres des
prix pour :

Travaux de creusement
des puits pour
l'approvisionnement
en eau potable de la
population rurale dans
la Province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
dématérialisé est fixé à
la somme de : Trente-cinq
mille dirhams (35 000,00)
Dirhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : Deux
millions trois cent
cinquante-huit mille
dirhams 0 centime
TTC (2 358 000,00
Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
articles 30 à 34 du
décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plus
électroniquement via
le portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par l'article 5
du règlement de
consultation.

N° 7540/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE LA JEUNESSE, DE LA
CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION
DEPARTEMENT DE LA
JEUNESSE

DIRECTION REGIONALE
DE MARRAKECH-SAF
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE -
N° 14/2024/
MJCC/SJ/DRMS.

Le 05 Novembre 2024 à 10
heures, Il sera procédé dans
la salle de réunion de la
Direction Régionale du
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication, Département
de la Jeunesse Région
Marrakech-Safi sis : Av My
Hassan Guelliz Marrakech

à l'ouverture des plus relatifs
à l'ACQUISITION, INSTALLATION
ET MISE EN SERVICE DE
MATERIEL DES RESEAUX
INFORMATIQUE WIFI ET
CAMERA DE SURVEILLANCE
AU PROFIT DE LA DIRECTION
REGIONALE DE LA JEUNESSE
MARRAKECH SAFI

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics
accessible à l'adresse :
www.Marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3 300,00 dh TTC (Trois
Mille Trois Cent dh TTC)

L'estimation des coûts des
prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : 169 680,00
dhs (Cent Soixante Neuf
Mille Six Cent Quatre
Vingt dh 00 cts TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
paragraphes 2, 3 et 4
alinéas I de l'article 19
du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane 1444
(08 Mars 2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des
marchés publics
www.marchespublics.gov.ma

conformément à l'Arrêté
du Ministre Délégué
auprès de la Ministre
de l'Économie et des
Finances, chargé du
Budget n°1692-23
du 4 hïja 1444 (23 juin
2023) relatif à la
dématérialisation des
procédures, des
documents et des
pièces relatives aux
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par l'article 09
du règlement de la
consultation.

N° 7541/PA

Royaume du Maroc
Agence Nationale des
Plantes Médicinales
et Aromatiques
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N°
06/2024/ANPMA

Le 14 Novembre 2024 à 11h00 du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de Faculté des Sciences Dhar El Mehraz de Fes à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 06/2024/ANPMA, pour l'achat de matériel scientifique pour le compte de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques en cinq (05) Lots :

- Lot 1 : Equipements de laboratoire de formulation.
- Lot 2 : Mélangeur de crème.
- Lot 3 : Ensemencement automatique de colonies.
- Lot 4 : Equipements de production des crèmes.
- Lot 5 : Equipements de laboratoire.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

- LOT N° 1 : Trois Cent Vingt-Quatre Mille Dirhams (324 000,00 DH TTC).
- LOT N° 2 : Un Million Trois Cent Quatre-Vingt Mille Dirhams (1 380 000,00 DH TTC).
- LOT N° 3 : Trois Cent Mille Dirhams (300 000,00 DH TTC).
- LOT N° 4 : Six Cent Quarante-Huit Mille Dirhams (648 000,00 DH TTC).
- LOT N° 5 : Deux Cent Soixante-Quatre Mille Huit Cent Dirhams (274 800,00 DH TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : 5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).
- Lot n°2 : 27 000,00 Dhs (Vingt-Sept Mille Dirhams).
- Lot n°3 : 5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).
- Lot n°4 : 10 000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams).
- Lot n°5 : 5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent présenter au moins deux attestations et une note indiquant les moyens humains et techniques pour chaque lot, conformément à l'article n° 6 du règlement de consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de l'Agence au plus tard le

jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, conformément à l'article n° 11 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.

N.B : Chaque pièce constituant la réponse du concurrent à la consultation doit être signée électroniquement par le concurrent ou la personne dûment habilitée à le représenter.

N° 7542/PA

Royaume du Maroc
Agence Nationale des
Plantes Médicinales
et Aromatiques
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N°
07/2024/ANPMA

Le 14 Novembre 2024 à 14h00, il sera procédé, dans la salle de réunion de Faculté des Sciences Dhar El Mehraz de Fes à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 07/2024/ANPMA, ayant pour objet : Mise en place d'une démarche qualité pour l'obtention de la certification iso 9001 v2015 pour le compte de l'ANPMA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre-Vingt Mille Dirhams TTC (180 000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Six Cents Dirhams (3 600,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 et 9 du règlement de consultation.

N° 7543/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 68AOM/SNRT/2024
Le 19/11/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue El Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rue Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot n°1 : Fourniture, installation et mise en service d'un système de supervision des antennes de diffusion FM et TV.
Lot n°2 : Fourniture, installation et mise en service de

système de monitoring, de visualisation et de contrôle avec remontée d'alarmes pour les centres émetteurs. Lot n°3 : Fourniture des appareils de contrôle audio et vidéo pour les centres de diffusion TV/FM.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 18/11/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n°1 : 35 100,00 Dhs Lot n°2 : 41 800,00 Dhs Lot n°3 : 14 600,00 Dhs
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Lot n°1 : 2 340 000,00 DHS TTC Lot n°2 : 2 790 000,00 DHS TTC Lot n°3 : 976 500,00 DHS TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 12 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7544/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 70AOM/SNRT/2024
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

Le 21/11/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue El Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rue Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot n°1 : Entretien et maintenance des équipements installés aux pylônes des

moyens et petits centres de diffusion de la SNRT

Lot n°2 : Transfert du matériel technique des anciens aux nouveaux locaux dans les mêmes centres de diffusion.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n°1 : 9 100,00 Dhs Lot n°2 : 7 000,00 Dhs
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Lot n°1 : 612 000,00 DHS TTC Lot n°2 : 468 000,00 DHS TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 12 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7545/PA

Royaume du Maroc
Ministre de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation - Région
Marrakech Safi
Direction Provinciale
LYCEE QUELIFIANT
HASSAN II
MARRAKECH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
A MAJORATION
N°01/2024/NET.LQ8III
(Séance publique)

Le 15/11/2024 à 10H, il sera procédé, dans le bureau de directeur de lycée qualifiant Hassan II, sis à Avenue el Qadi Ayyad Gaëliz à Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national a majoration N°01/LQH II/2024, ayant pour objet : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LO-

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7546/PA

Royaume du Maroc
Ministre de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation - Région
Marrakech Safi
Direction Provinciale
LYCEE QUELIFIANT
HASSAN II
MARRAKECH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
A MAJORATION
N°01/2024/NET.LQ8III
(Séance publique)

Le 15/11/2024 à 10H, il sera procédé, dans le bureau de directeur de lycée qualifiant Hassan II, sis à Avenue el Qadi Ayyad Gaëliz à Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national a majoration N°01/LQH II/2024, ayant pour objet : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LO-

CAUX DES BATIMENTS
ET LOCAUX DU LYCEE
QUALIFIANT HASSAN II
EN LOT UNIQUE.
Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé uniquement via l'adresse électronique du portail Marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize Mille quatre Cent Dirhams (13 400,00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Soixante sept Mille Vingt-neuf Dirhams et soixante dix neuf Cts (667 029,79 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 7546/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement
anrt
agence nationale de réglementation
des télécommunications
10000, rue Mohammed VI
11000, Rabat - Maroc
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Site Web : www.anrt.ma

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°AO-39-2024

Le 14 Novembre 2024 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications, sis à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Riad - B.P. 2939 - Rabat 10 100 - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-39-2024 du 22 Octobre 2024 pour :

L'entretien et la maintenance complète des ascenseurs du siège de l'ANRT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma/)

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de : Quarante Cinq Mille Neuf Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (45.900,00 DH TTC).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma/

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sis Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Riad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, au plus tard le 13 Novembre 2024 à 15h00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 08 Novembre 2024 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

¹ Sous réserve de l'application des dispositions de l'article pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

² Article 7 du Règlement de la Consultation.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10.100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 82
www.anrt.ma



N° 133/PC

72 PIXELS AGENCY
RC : 314219

Suivant l'acte de cession et le PV de la décision de l'associé unique en date du 08/10/2024, il a été décidé ce qui suit :

• Mme. Rhita LAHLOU, titulaire de le CIN N° BE819317, cède la totalité de ses parts sociales à M. Lahoucine EL MOUSAOUI titulaire de la C.L.N N° JH40668.

• Démission de Mme. Rhita LAHLOU de ses fonctions de gérant de la société par un acte séparé daté du 07/10/2024.

• Nomination de M. Lahoucine EL MOUSAOUI comme gérant unique de la société et seul signataire.

• L'associé unique a décidé la refonte des statuts. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 21/10/2024 sous le N°939397.

N° 7547/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa
Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS)
Agadir

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 28/2024/CHUSM

Le 13/11/2024 à 16h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

ACHAT DU MATERIEL DE CUISINE POUR LES BESOINS DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA (LOT UNIQUE)

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 851 748,00 DHS TTC (Huit cents cinquante et un mille sept cent quarante-huit Dirhams TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 800,00 DHS (douze mille huit cents dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Mi-

nistère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

• Soit déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 12/11/2024 avant 16H.

• Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

N° 7548/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa
Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS)
Agadir

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 27/2024/CHUSM

RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS

Le 13/11/2024 à 15h30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

ACHAT D'HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA (Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 562 968,00 DHS TTC (Cinq Cent Soixante-deux Mille Neuf Cents Soixante-huit Dirhams).

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : 8 500,00 DHS (Huit mille cinq cents dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation et celle qui sont prévues par l'article 4 de l'arrêté n° 3011-13.

N° 7549/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa
Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS)
Agadir

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 25/2024/CHUSM

Le 13/11/2024 à 14h30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIEL POUR LE SYSTEME DE GESTION DE FILE D'ATTENTE POUR LE COMPTE DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA (Lot Unique).

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 025 280,00 DHS TTC (Un million vingt-cinq mille deux cent quatre-vingts Dirhams Toute Taxe Comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 DHS (Quinze mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

• Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 12/11/2024 avant 16h00.

• Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

N° 7550/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 33/2024/SMG du 14/11/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 14/11/2024 à 10 Heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au siège de l'ORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 33/2024/SMG du 14/11/2024, pour les Prestations d'Entretien des Espaces Verts de l'Office Régional De Mise En Valeur Agricole du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quatre Cent Soixante Mille Deux Cent Dirhams, toutes taxes comprises (460 200,00 DH TTC).

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9 000,00 DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chalbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 07/11/2024. Le rendez-vous est fixé à 10 heures Au Service des Moyens Généraux de l'ORMVA du Tadla

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel offres.

N° 7551/PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION TANGER TETOUAN
AL HOCEIMA
ETABLISSEMENT DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
AL BOUGHAZ

AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRE OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 08/ECIB/2024

Il est porté à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 08/ECIB/2024 relatif aux « Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des prestations de mise en œuvre de future Contrat de Gestion Déléguée du Service de Transport Public par bus sur le territoire de l'Etablissement De Coopération Intercommunale Al BOUGHAZ », prévue le 28/10/2024 à 11 heures du matin, est reportée au Mardi 19 Novembre 2024 à 11 heures en raison des modifications au cahier des charges.

N° 7552/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA MARRAKECH-SAÏ
PREFECTURE DE MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAL
Division des affaires TJSSE
Service des marchés et travaux.

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL N :03/2024

Il est porté à la connaissance du public que la REFERENCE de l'appel d'offre national n°03/2024 relatif à TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BICOUCHE DE LA PISTES RELIANT :

1-LA RN7ET DOUAR EL HAJ ABDELALI SUR 4,50 KM

2-DOUAR NZALET DERB ET LA ROUTE RELIANT DOUAR AIT BOUCHENT ET DOUAR EL MOUHI SUR 2,900 KM .

3- CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RN7 ET DOUAR AIT MESSOUD SUR 1,1KM

EST DEVENUE 04/2024 AU LIEU DE 03/2024

Le reste des conditions de l'appel d'offre n'a pas subi de changement.

N° 7553/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

SAR la Princesse Lalla Hasnaa préside à Rabat le Grand Prix de saut d'obstacles de Longines Global Champions Tour 2024



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a présidé, dimanche à Rabat, le Grand Prix de saut d'obstacles de Longines Global Champions Tour 2024.

Au terme de cette compétition, SAR la Princesse Lalla Hasnaa a remis le Grand Tro-

phée de Longines Global Champions Tour (édition 2024) à l'Autrichien Max Kühner, qui a occupé la première place du classement à l'issue des 15 étapes de ce circuit international, alors que les 2^e et 3^e places sont revenues respectivement à Christian Kukuk (Allemagne) et à Janne Friederike Meyer-Zimmermann

(Allemagne).

Son Altesse Royale a, par la suite, posé pour une photo souvenir avec les trois cavaliers vainqueurs.

A cette occasion, il a été aussi procédé à la remise des prix aux grooms qui ont rejoint les vainqueurs sur le podium.

Quant au Grand Prix de saut d'obstacles de l'ultime étape de Longines Global Champions Tour, qui s'est déroulée à Rabat, il a été remporté par le cavalier espagnol Eduardo Alvarez Aznar, alors que les 2^e et 3^e Prix ont été décrochés respectivement par la Suédoise Malin Baryard-Johnsson et l'Allemande Janne Friederike Meyer-Zimmermann.

Après des villes iconiques telles que Paris, New York, Monaco et Ryad, la célèbre compétition équestre de saut d'obstacles, Longines Global Champions Tour 2024, s'est déroulée pour la toute première fois à Rabat, au Maroc, du 18 au 20 octobre.

Ce prestigieux événement, dont la renommée est planétaire, s'est tenu pour la première fois en terre africaine. Il s'inscrit dans le cadre de l'Année culturelle Maroc-Qatar 2024 qui, initiée par "Years of Culture", témoigne de la profondeur des liens forts et historiques entre les deux peuples frères et les deux Chefs d'Etat, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani.

La tenue à Rabat de ce circuit de saut d'obstacles revêt une haute valeur symbolique d'autant plus que le Maroc a eu au fil des siècles un attachement particulier à l'égard du cheval, cette créature divine enracinée dans les traditions patrimoniales du Royaume.

Le Longines Global Champions Tour est, en effet, la plus grande série de saut d'obstacles au monde. Le circuit promeut l'excellence dans les sports équestres, mettant en valeur les plus hauts niveaux de compétition et d'esprit sportif.

L'IRT un leader inattendu

Raja-ASFAR, un classique "show"



L'Olympic Safi s'est incliné à domicile face à l'Ittihad Tanger par 3 buts à 2, dimanche soir au stade La Marche Verte, en match comptant pour la 6^{ème} journée de la Botola Pro D1 de football.

Faouzi Abdelmoutalib (40^e), Jawad Rhabra (51^e) et Hamza Elowasti (69^e, s.p) ont inscrit les buts des visiteurs, tandis que Cheikhna Samake (58^e) et Abdoulaye Diarra (90+4^e, s.p) ont réduit l'écart pour les locaux.

A l'issue de ce match de clôture de la 6^{ème} journée, l'Olympic Safi occupe la 10^{ème} place du classement avec 7 unités, tandis que son adversaire du jour grimpe à la première place de Botola (12 pts).

Par ailleurs, les clubs de la Botola Pro D1 entame-

ront dès ce soir les péripéties de la 7^{ème} journée renouée par le choc Raja-ASFAR, prévu à 20 heures au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

Une confrontation au sommet entre le champion sortant et le vice-champion qui ont enregistré jusqu'ici des performances en dents de scie. Des résultats qui ont entraîné le limogeage des entraîneurs de ces deux clubs, coachés désormais par le Portugais Ricardo Sa Pinto pour les Verts et le Français Hubert Velud Pour les Militaires.

Le Raja, qui reste sur une défaite devant la Jeunesse de Soualem après trois victoires consécutives, aura à cœur de retrouver la bonne cadence devant une équipe des FAR vainqueur du dernier derby rbati et surtout pas prête du tout à lâcher du lest. D'autant plus que cette rencontre constituera un avant goût de ce que sera leur prochaine opposition en phase de poules de Ligue des champions.

Outre cette affiche qui se jouera certainement à guichets fermés, la journée de mardi verra la programmation de trois autres matches opposant le HUSA à l'UTS (16h00), le SCCM au MAS (16h00) et le DHJ au MAT (18h00).

La septième manche sera clôturée mercredi avec la tenue des matches CODM-WAC (16h00), FUS-OCS (16h00), RSB-JSS (18h00) et IRT-RCAZ (20h00).

TR avec MAP

Royal Golf Dar Es Salam remporte la 2^{ème} édition de l'Open féminin des clubs

Royal Golf Dar Es Salam a remporté la deuxième édition de l'Open féminin des clubs, tenue samedi et dimanche au Noria Golf Club à Marrakech avec la participation de 72 joueuses représentant 12 clubs.

Royal Golf Dar Es Salam a obtenu 218 points devant The Tony Jacklin Casablanca avec 188 points, alors que la troisième place est revenue à Samanah Golf Club de Marrakech (72 points).

Cet événement sportif a été marqué par une forte concurrence entre les participantes, notamment les jeunes joueuses ayant fait preuve d'un bon niveau technique qui contribuera à renforcer le golf féminin.

Au terme de cette compétition, Raja Hasnaou, présidente de la commission du développement du golf féminin à la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG), a salué les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée cette deuxième édition, notant que le tournoi a connu une forte concurrence entre les jeunes talents et les joueuses expérimentées.

Ce tournoi a mis en exergue de nouveaux talents, ce qui confirme l'efficacité du grand travail réalisé par la FRMG sous la présidence de SAR le Prince Moulay Rachid.

Dans une déclaration à la MAP, Tassnim Ismaili, du Royal Golf Dar Es Salam, s'est félicitée de cette victoire malgré la forte concurrence de nombreux clubs avec de bonnes joueuses, relevant que les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée la compétition ont contribué au succès de ce tournoi.

De son côté, Zineb Bougassa, du club The Tony Jacklin Casablanca, s'est réjouie de la deuxième place de son club face à un club expérimenté, Royal Golf Dar Es Salam, notant que malgré quelques difficultés, notamment le vent lors de la première journée, son club a réussi à engranger des points positifs et à occuper la deuxième position grâce aux efforts de toutes les joueuses de l'équipe.

Cette compétition, réservée aux équipes féminines de golf, a connu la participation de 12 clubs, composés chacun de 6 joueuses.

Il s'agit de Royal Golf El Jadida, Palm Golf Casablanca, Noria Golf Club de Marrakech, Royal Golf Anfa Mohammedia, Royal Golf Dar Es Salam, The Tony Jacklin Casablanca, Samanah Golf Club de Marrakech, Royal Golf de Tanger, Golf de l'Océan d'Agadir, Club House Golf des Laes de Saïdia, Casa Green Golf Club de Casablanca et Golf de Mogador d'Essaouira.

Festival de l'OM avant le clasico

Lyon en démonstration



Harit auteur d'une bonne prestation.

L'OM a fait le plein de confiance avant le clasico face au PSG, le 27 octobre, en allant écraser Montpellier (5-0) alors que Lyon a surclassé Le Havre (4-0), dimanche lors de la 8e journée de Ligue 1.

Après deux matches sans succès (une défaite, un nul), les Marseillais ont profité de leur voyage chez des Montpellierains en souffrance pour se refaire une santé. Il a suffi de 48 secondes aux troupes de Roberto De Zerbi pour ouvrir le score par l'intermédiaire d'Elie Wahi, qui n'avait plus trouvé le chemin des filets depuis la première journée.

L'air de La Mosson a fait du bien à

l'ancien attaquant de Montpellier, imité ensuite en première période par le Marocain Amine Harit et le Danois Pierre-Emile Hojbjerg. L'Anglais Mason Greenwood, auteur de son 6e but en championnat, puis le Brésilien Luis Henrique ont aggravé l'addition après la pause. Pour ne rien arranger, les Héraultais ont terminé la partie à dix après l'exclusion de Stefan Dzodic (64e).

L'OM a ainsi dignement fêté la première titularisation d'Adrien Rabiot et se retrouve 3e à seulement trois points du leader parisien, à une semaine du grand choc contre son vieux rival qui s'annonce brûlant. Cette lourde défaite, qui relegue Montpellier à la dernière place, a

coûté son poste à l'entraîneur Michel Der Zakarian, limogé dans la foulée par le président Laurent Nicollin.

"Vu la prestation et les attitudes de ce soir, je me suis senti obligé d'intervenir. J'ai honte d'avoir pris 5-0 chez moi contre l'OM. J'ai honte pour moi, pour mon club et pour les supporters. J'ai dit aux joueurs qu'ils avaient fait sauter leur entraîneur et qu'ils avaient intérêt à être meilleurs contre Toulouse la semaine prochaine", a déclaré Laurent Nicollin lors d'une brève conférence de presse.

Juste avant la rencontre, les supporters marseillais, plus nombreux que la limite autorisée, avaient été contraints de faire demi-tour. Dans un message dif-

fusé sur X, le préfet de l'Hérault a également signalé la présence parmi eux "d'individus cagoulés munis de barres de fer et de fumigènes" et fait état de "jets de projectiles" contre les forces de l'ordre.

"Dans ces conditions, l'ordre public ne peut être assuré pour le match", a-t-il estimé, interdisant donc "le déplacement de l'ensemble des supporters de l'OM jusqu'à Montpellier".

Selon une source proche du dossier, six CRS seraient légèrement blessés et il n'avait été procédé à aucune interpellation "à ce stade".

Le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau a condamné sur X "des violences injustifiables qui ont sali l'image du football", évoquant aussi au passage les chants homophobes visant l'OM scandés par des supporters parisiens samedi au Parc des Princes au cours de PSG-Strasbourg (4-2).

"Chants homophobes, affrontements de supporters, agressions des forces de l'ordre, on ne peut plus supporter que chaque semaine le sport soit le théâtre d'agissements intolérables", a ajouté M. Retailleau.

L'autre fait marquant de la journée a été le festival réussi par Lyon au Havre. Après un début de saison compliqué, l'OL, qui peut compter en ce moment sur un Rayan Cherki en grande forme, vient d'enchaîner une troisième victoire d'affilée et remonte doucement mais sûrement la pente (7e).

Reims (6e), vaincu depuis six rencontres, a en revanche vu sa série s'interrompre à Auxerre (2-1).

Nice (8e), tenu en échec à Nantes (1-1), marque également le pas avec ce troisième nul consécutif.

Enfin, en bas de tableau, le match des mal-classés entre Toulouse (15e) et Angers (17e) n'a pas trouvé de vainqueur au Stadium (1-1), un résultat qui ne fait les affaires d'aucune des deux formations.

Le Barça inflige une "manita" au Séville FC avant de défier le Bayern

ANouveau porté par son attaquant vedette Robert Lewandowski, le FC Barcelone a fait le plein de confiance dimanche en corrigeant le Séville FC, à domicile (5-1) lors de la dixième journée de Liga, avant d'affronter coup sur coup le Bayern Munich et le Real Madrid la semaine prochaine.

L'international polonais, auteur de ses onzième et douzième buts de la saison en championnat (23e sp, 39e), a porté le club catalan (1er, 27 points) vers une neuvième victoire en dix journées, lui permettant de reprendre trois longueurs d'avance sur son rival madrilène en tête du classement, à six jours d'un Clasico qui s'annonce brûlant.

Le but de la soirée est venu du pied droit du milieu espagnol Pedri, qui a permis aux Blaugranas de faire le break d'une superbe frappe de l'extérieur de la surface (28e) sur une passe décisive du prodige Lamine Yamal, la sixième en seulement dix matches.

Entré en jeu quelques minutes plus tôt, le jeune Pablo Torre, 21 ans, a inscrit un doublé en fin de rencontre (82e, 88e), alors que le stade olympique de Montjuïc célébrait le retour de

blessure du très apprécié Gavi, absent depuis près d'un an après une grave blessure au genou.

L'espoir belge Stanis Idumbo a sauvé l'honneur pour les Sévillans en solitaire (87e).

Auteur d'un début de saison quasi-parfait sous les ordres de son nouvel entraîneur Hansi Flick, le Barça a désormais marqué 33 buts en dix rencontres de Liga, soit son meilleur total à ce stade de la compétition depuis la saison 2012/13.

Le club blaugrana, qui tente toujours de retrouver son rang parmi les très grandes équipes européennes, va connaître mercredi et samedi deux énormes chocs en forme de révélateur, face à sa bête noire en Cl le Bayern Munich, et son grand rival le Real Madrid, champion d'Espagne et d'Europe en titre.

Mené 1-0 à l'heure de jeu, l'Atlético Madrid a fini par renverser son voisin Leganes (3-1) plus tôt samedi grâce à un but de l'attaquant français Antoine Griezmann et un doublé du Norvégien Alexander Sorloth.

Longtemps poussif et sans idée, l'Atlético (3e, 20 points) peut remercier "Grizou", présent dans la surface pour couper un centre de Gi-

liano Simeone à quelques minutes du terme (81, 2-1), avant que Sorloth ne s'offre un doublé au bout du temps additionnel (90e+9, 3-1) pour parachever un succès important des Colchoneros, à trois jours de la réception de Lille en Ligue des champions.

Dans un stade Metropolitano à huis clos partiel pour les jets de projectiles ayant provoqué l'interruption du derby de Madrid face au Real (1-1), le club rojiblanco s'était fait surprendre en première mi-temps en concédant l'ouverture du score de l'ancien joueur de Saint-Etienne Yvan Neyou (34e, 1-0), mais a fini par revenir dans la partie en deuxième mi-temps grâce à une belle talonnade de Sorloth (69e, 1-1).

Antoine Griezmann, à nouveau décisif, a cru être expulsé pour un tackle mal maîtrisé mais l'arbitre a décidé de transformer son carton rouge en carton jaune après visionnage de la vidéo (89e).

Son ex-coéquipier en équipe de France, le défenseur central Clément Lenglet, arrivé cet été à l'Atlético, a quitté la pelouse visiblement touché au genou après un contact malheureux avec un partenaire, le Belge Axel Witsel (65e).

Dans l'après-midi, Villarreal (4e, 18 points) s'est fait rejoindre en fin de match sur sa pelouse de la Ceramica (1-1) par Getafe (16e, 9 points), tandis que Majorque (6e, 17 points) a confirmé sa bonne forme en ce début d'exercice avec un court succès (1-0) devant le Rayo Vallecano (9e, 13 points).

Ligue des champions

Ci-dessous le programme des matches prévus ce soir et comptant pour la troisième journée de la Ligue des champions :

Mardi à 17h45

AC Milan-Club Brugge

Monaco-Etoile Rouge Belgrade

Mardi à 20h00

Arsenal-Shakhtar

Aston Villa-Bologne

Gérone-Slovan Bratislava

Juventus-Stuttgart

PSG-PSV

Real-Dortmund

Strum Graz-Sporting

Une bonne action pour le climat ne l'est pas toujours pour la biodiversité

Assez souvent, l'action climatique séparément de la protection de la nature, les solutions pour le climat peuvent parfois détériorer la biodiversité, soulignent plusieurs experts, appelant à une approche plus systémique.

"Parfois en essayant de trouver une solution à un problème, on risque de créer un dommage à un autre endroit", explique à l'AFP Anne Larigauderie, secrétaire exécutive de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité (IPBES), qui publiera en décembre un grand rapport sur comment concilier climat, biodiversité, accès à l'eau ou à l'alimentation, et santé. Un exemple parmi mille autres: au Royaume-Uni, pour renforcer les puits de carbone, beaucoup d'arbres ont été plantés... sur des zones humides, elles aussi gros réservoirs de carbone, qu'ils ont progressivement asséchées, libérant le CO₂ qu'elles stockaient.

"Au final, planter ces arbres a ajouté des émissions supplémentaires, plutôt que d'en retirer de l'atmosphère", résume Rick Stafford, président du British Ecological Society Policy Committee, le Comité des politiques de la Société écologique britannique.

Déjà en 2021, un groupe de travail entre l'IPBES et le Giec, ses homologues

du climat au sein de l'ONU, expliquait qu'envisager séparément climat et biodiversité risquait "dans le pire des cas (...) de conduire à prendre des actions qui, par inadvertance, empêchent de résoudre l'un ou l'autre des problèmes, voire les deux".

Attention à ces "fausses bonnes idées", qui soulagent d'un côté mais peuvent engendrer des effets pervers de l'autre, avertit le Réseau action climat, collectif d'ONG.

Injecter du fer dans les océans pour développer les micro-planctons, gros réservoirs de carbone, peut apparaître efficace à première vue. Mais cela pourrait aussi créer des "dommages massifs" sur les poissons ou favoriser le développement d'espèces de planctons, émettrices d'autres gaz à effet de serre comme l'oxyde nitreux, "le tout pour un gain climatique incertain", note Alison Smith, professeure à l'université britannique d'Oxford.

"Les mesures prises pour l'atténuation du changement climatique doivent être évaluées en fonction de leurs avantages et de leurs risques globaux et non pas seulement selon leur bilan carbone", expliquait en 2022 la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).

Ainsi, le développement de l'éolien pour remplacer gaz et charbon réduit les émissions de CO₂... mais peut aussi aug-



menter la mortalité des oiseaux migrateurs ou des chauves-souris.

De la même manière, construire des barrages pour l'hydroélectricité ou stocker l'eau douce bloque la migration des poissons.

La géo-ingénierie - technique visant à manipuler le climat, par exemple en éclaircissant les nuages marins avec des aérosols pour qu'ils réfléchissent mieux les rayons du soleil - "peut entraîner d'énormes dommages collatéraux", prévient Tom Oliver de l'université anglaise

de Reading, qui parle de "solutions de fortune".

Ainsi, le projet présenté l'an dernier à la COP28 d'installer des "rideaux sous-marins" pour empêcher les eaux réchauffées des océans de faire fondre les glaciers de l'Antarctique pourrait bloquer le flux de nutriments, avec des effets dévastateurs sur les écosystèmes des océans et des glaciers, notait l'océanographe Lars Smedsrud, de l'université de Bergen (Norvège), en janvier dans la revue Nature. Pour trouver des solutions, il "faut avoir une

vue d'ensemble" et ne pas se focaliser uniquement sur le changement climatique, mais aussi sur la biodiversité ou la justice sociale, estime la professeure Alison Smith.

Comme elle, beaucoup d'experts promeuvent les solutions fondées sur la nature, qui ont des "bénéfices combinés à la fois pour la biodiversité, le climat et les populations".

Une étude de 2020 parue dans la revue scientifique Global Change Biology concluait que "les interventions fondées sur la nature se révèlent le plus souvent aussi efficaces, voire plus efficaces" dans 59% des cas, "que d'autres interventions pour lutter contre les effets du changement climatique". Et c'est en préservant les écosystèmes existants, plutôt qu'en essayant d'en recréer de nouveaux, que le potentiel est le plus grand.

Ainsi, la régénération naturelle des forêts pourrait capturer environ 226 milliards de tonnes de carbone, et 61% de ce potentiel peut être atteint en protégeant les forêts existantes, montrait en novembre 2023 une étude dans Nature.

Même s'il n'existe pas de recette magique, (...) briser les silos est la seule façon d'avancer si on ne veut pas causer davantage de problèmes qu'on en résout", explique Alison Smith.

Recettes

Poulet frit, sauce au fromage

Ingrédients :

Poulet mariné
500 ml (2 tasses) de lait
60 ml (1/4 tasse) de jus de citron
10 ml (2 c. à thé) d'estragon séché
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'ail
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'oignon
5 ml (1 c. à thé) de sel
1 kg (2,2 lb) de hauts de cuisses de poulet désossés et sans la peau (environ 12 hauts de cuisses)

Panure

450 g (3 tasses) de farine tout usage non blanchie
15 ml (1 c. à soupe) d'estragon séché
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'ail
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'oignon

15 ml (1 c. à soupe) de flocons de piment broyé
15 ml (1 c. à soupe) de poivre noir moulu
5 ml (1 c. à thé) de sel

Huile végétale, pour la friture

Sauce au fromage

30 ml (2 c. à soupe) de beurre
2 gousses d'ail, hachées
30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
375 ml (1 1/2 tasse) de lait
300 g (11 oz) de fromage à pâte ferme à croûte lavée, sans la croûte et râpé
1 piment jalapeño, épicépiné ou non, haché
2,5 ml (1/2 c. à thé) de poivre noir moulu

Préparation :

Poulet mariné

Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Laisser macérer 30 minutes ou réfrigérer jusqu'à 24 heures.

Panure

Préchauffer l'huile de la friteuse à 165 °C (325 °F). Placer une grille sur une plaque de cuisson ou la tapisser de papier absorbant.

Entre-temps, dans un grand bol, mélanger la farine avec les épices et le sel. Égoutter le poulet et le placer sur une deuxième plaque de cuisson. Conserver la marinade.

Enrober un morceau de poulet à la fois dans le



mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Tremper dans la marinade. Égoutter et enrober de nouveau dans le mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Réserver sur une autre plaque de cuisson.

Frir 4 morceaux à la fois dans l'huile de 8 à 10 minutes, selon l'épaisseur du poulet ou jusqu'à ce qu'un thermomètre inséré au centre d'un morceau indique 82 °C (180 °F). Attention aux éclaboussures. Égoutter sur la plaque avec la grille. Réserver les morceaux frits au chaud (dans un four préchauffé à 95 °C/200 °F) le temps de cuire le reste du poulet.

Sauce au fromage

Dans une casserole à feu moyen, fondre le beurre avec l'ail. Ajouter la farine et poursuivre la cuisson 30 secondes en remuant au fouet. Ajouter le lait en fouettant. Porter à ébullition et laisser mijoter doucement 2 minutes ou jusqu'à ce que le mélange épaississe. Saler. Retirer du feu. Ajouter la moitié du fromage, le piment et le poivre dans la béchamel en remuant jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu. Réchauffer à feu doux, au besoin, sans faire bouillir. Ajouter le reste du fromage dans la béchamel chaude au moment de servir pour que le fromage forme des fils et s'étire quand on y trempe le poulet.

Servir le poulet frit avec la sauce au fromage chaude. Accompagner d'une salade, si désiré.

La déforestation fragmente l'Amazonie

L'avancée des activités agricoles et minières en Amazonie a isolé près d'un quart des bosquets du reste de la forêt, une fragmentation qui fragilise cet écosystème crucial pour la planète, selon une étude obtenue mardi par l'AFP.

23% de la couverture végétale amazonienne est cernée par des terres dédiées aux cultures et aux pâturages, mais aussi par des mines et des routes, selon une analyse de données satellitaires recueillies de 1987 à 2022 par le système MapBiomAmazonas.

Au total, la déforestation a laissé 193 millions d'hectares sans "connectivité écologique", c'est-à-dire sans les couloirs forestiers permettant les interactions entre différents habitats.

Et 108 millions d'hectares supplémentaires de la plus grande forêt tropicale de la planète sont menacés de connaître le même sort.

Cette fragmentation met sous pression la capacité des écosystèmes amazoniens à réguler les cycles vitaux de l'oxygène, de l'eau douce et du climat mondial, avertit

l'étude réalisée par le Réseau amazonien d'information socio-environnemental géo-référencée (RAISG) et l'Alliance Nord-amazonienne (ANA).

La disparition de ces couloirs écologiques empêche les animaux de se déplacer librement pour chercher de la nourriture, s'accoupler, migrer durant les périodes de sécheresse ou fuir devant des feux de forêt.

Elle menace non seulement la survie de ces bêtes mais aussi toute la chaîne écologique, depuis la dispersion des graines et du pollen jusqu'à l'équilibre des populations animales déterminé par les prédateurs, selon le rapport.

"Si les bosquets sont déconnectés et que survient une perturbation, un feu par exemple, il est très probable qu'ils vont courir un risque d'effondrement, parce qu'il y a moins de connexion entre tous les maillons qui composent les processus écosystémiques de résilience", explique à l'AFP Nestor Espejo, un biologiste ayant participé à l'étude.

Cette fragmentation de la forêt "non seulement va transformer l'Amazonie, un écosystème forestier, en savane" mais peut "accélérer l'atteinte du point de non-retour", dit-il.

Ce stade de dégradation irréversible affecterait directement les 47 millions d'habitants du bassin amazonien dans les pays concernés (Brésil, Pérou, Bolivie, Colombie, Equateur, Venezuela, Guyane, Suriname et Guyane française), et les populations andines dépendant de l'eau qui en provient, souligne Adriana Rojas, qui a dirigé les travaux.

Cela aggraverait en outre la crise climatique globale, vu les énormes quantités de carbone absorbées par la forêt, souligne-t-elle. Ces conclusions seront présentées lors de la COP16, la conférence sur la biodiversité qui s'ouvrira la semaine prochaine à Cali, en Colombie.

